Le premier hebdomadaire des faits-divers

6e Année - N° 261 — 1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES — 26 Octobre 1933

DÉTECTIVE

Le trio macabre

Une peur glacée, la peur du châtiment, plane sur le box où Catherine, Philomène et Sarret, livides, se courbent sous le poids de leur procès, dont l'issue semble déjà guettée par le bourreau.

(Lire, page 3, le dramatique reportage de notre envoyé spécial à Aix, Pierre Mac Orlan.)

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO | **Le « cas » Nozières,** par Maggie Guiral. — **Kilomètre 13,** par Léon Ferrandez. — **Souvenirs d'un "chien écrasé",** par Alain Laubreaux. **Confession d'un geôlier,** par Pierre La Mazière. — **Le retour de l'évadé,** par Marcel Montarron. — **Les fanatiques,** par G. Faralicq.

Revision nécessaire

DISCRÈTEMENT, le garde des Sceaux a pris l'initiative d'une vaste enquête auprès des procureurs et des présidents de tribunaux pour connaître les répercussions de la loi du 7 février 1933 « sur la liberté individuelle ».

Il est peu de lois qui aient provoqué plus de critiques que celle-là : les autorités judiciaires s'émeuvent de l'entrave apportée à la répression des crimes par les dispositions nouvelles. L'opinion publique, elle aussi, constate que l'instruction de plusieurs affaires retentissantes, telle l'affaire Dufresne, est marquée d'un échec qui ne se serait probablement pas produit si la police avait pu procéder en toute hâte, aussitôt après la découverte du meurtre. Les perquisitions sont rendues très difficiles ; soumises à toute une série de complications administratives, alors qu'elles doivent être soudaines, elles ne sauraient aboutir.

On commence dans la presse à donner l'alarme. Le public s'inquiète ; il est naturel que le ministre de la Justice ait tenu à recueillir l'avis de personnalités particulièrement informées. Nous savons, de bonne source, que la réponse est unanime, que tous les magistrats du Parquet et du siège dénoncent le caractère néfaste de la loi.

Et, cependant, qu'on ne se hâte pas de conclure, avec légèreté, que le témoignage des magistrats est intéressé : nous savons, au contraire, que, parmi eux, il en est beaucoup qui déploraient les abus dont l'excès même a fait passer la mesure, les scandales qui ont amené l'inévitable réaction.

De la loi du 7 février, dont les jours sont comptés, *car elle sera certainement modifiée à bref délai*, il faudra retenir le seul enseignement utile qu'elle ait donné : à savoir que de bonnes intentions ne suffisent pas, quand il s'agit de faire une loi, et que nous souffrons de la hâte avec laquelle des textes capitaux sont votés.

Il serait intéressant de publier les réponses qu'a reçues la Chancellerie : leur étude aurait une valeur comparable à celle des cahiers de doléances, où des réformes essentielles pour la vie publique du pays ont, jadis, trouvé leur fondement. On pourrait y suivre les griefs précis, et puiser dans des exemples concrets les éléments de la revision qui s'impose.

Les juges d'instruction sont accablés par une besogne matérielle stupide et gênés dans leurs opérations professionnelles. La paperasserie y a gagné et les malfaiteurs aussi. Il conviendrait de se soucier davantage de la protection des braves gens.

NOTRE ENQUÊTE SUR LE "CAS" VIOLETTE NOZIÈRES

Me de MORO-GIAFFERRI

GE l'ai toujours vu jongler : avec les mots, avec les pièges, avec les problèmes difficiles. Je l'ai toujours vu chaleureux, entraîné par l'éloquence, escorté par de brillantes images. Avec une aussi belle affaire, j'attends ses fusées...

Or, il ne parlera pas. Je trouve un Moro-Giafferri inattendu : muet, réticent, immobile, et comme figé dans son fauteuil sous le poids insolite du silence.

— Ne me demandez rien, dit-il seulement d'un ton désolé. Je me tairai. Je ne connais rien du dossier : je n'ai rien à dire.

Pourtant, j'espère encore. Car il continue :

— Il est certain que ce drame soulève un grand nombre de problèmes considérables qu'il faudra régler une fois pour toutes.

— L'expertise contradictoire, par exemple ?

— Par exemple. Cette expertise si diligemment réclamée par le docteur Toulouse.

J'attends. Mais il m'échappe.

— N'insistez pas. Il me convient de ne rien dire qui puisse gêner l'avocat ou lui apporter une aide superflue.

C'est tout. Et je pars tristement. Si des hommes comme Me de Moro-Giafferri se refusent à parler, désormais, le métier va devenir impossible.

Me de Moro-Giafferri a craint de se prononcer, désirant éviter de gêner l'avocat ou de lui apporter une aide superflue.

Me Henry TORRÈS

Pour lui, il n'y a pas de « cas » Nozières. J'ai envie de m'en retourner avec ma question toute bête, de lui laisser cette paix que, avocat, homme politique, journaliste, conférencier, il a tant de titres à désirer. Mais il me retient : un problème n'est jamais tout à fait simple. Puis, il voit trop de gens, et de choses, pour n'avoir rien à dire...

— Tous les jours, déclare-t-il, si j'étais rédacteur judiciaire, je trouverais dans les chambres correctionnelles trois ou quatre affaires aussi intéressantes. Celle-là, elle me semble surfaite.

Surfaite, quand il y a eu ce père tué par cette enfant monstrueuse ?

Henry Torrès me voit retenue par la surprise. Il s'explique :

— Surfaite, non pour la gravité, mais comme « cas ». C'est une histoire tragiquement banale. C'est l'histoire du *mal de la jeunesse*.

— Jusqu'ici j'avais vu ce mal de la jeunesse agir directement. C'est à eux-mêmes que les jeunes faisaient du mal. Pas aux autres, pas à leurs parents !...

— Sans doute, répond Me Torrès. Aussi je n'ai pas dit que Violette Nozières me paraissait absolument dans la série. C'est une malade : par là s'explique la dramatique exagération d'une histoire parmi beaucoup d'autres.

Je ne me sens pas encore tout à fait convaincue, mais Henry Torrès continue de ce ton pressé qui semble happer au passage un argument dans le nombre de ceux qui accourent :

— J'ai toujours vu des gosses affolées traîner dans cette bande de dévoyés, comme il en existe au Quartier Latin. Rétrospectivement, on a voulu en faire des Mimi, des Rodolphe : nous savons ce qu'il faut en penser ! Vous rappelez-vous l'affaire Mireille Carandier? Elle était la fille d'une revendeuse à la toilette. Elle volait sa mère pour un de ses amants, un étudiant. Il y a eu bien d'autres Mireille Carandier jusqu'à Violette !...

— Pour vous, donc, cette histoire n'est qu'un numéro tragique dans une série. Puisqu'il y a série, on doit, plus facilement encore, pouvoir trouver un remède ?

— Je le pense. Ce qu'il y a, là-dedans, c'est une carence effroyable des services de surveillance publique. Comment ! Voilà une gosse qui ne cache nullement son triste métier. Elle fréquente des bars repérés par la police ; elle sort avec des individus louches et bruyants. Elle est voyante, ostentatoire. Et, quand elle tue, on ne la connaît pas ? Et, quand elle a tué, on ne la connaît pas encore !... Et les services des mœurs, des garnis, n'ont alerté personne ? La conclusion de cette affaire lamentable, c'est que la protection de la jeune fille est entièrement à organiser en France. Il est grand temps d'y songer.

(A suivre.) **Maggie GUIRAL.**

Violette Nozières assistée de son avocat, Me Henri Géraud.

Me Henry Torrès demande que l'on protège la jeune fille.

Policiers marrons

Dans notre numéro 246 du 13 juillet 1933, notre collaborateur Emmanuel Car a publié, sous le titre *Policiers Marrons*, un article dans lequel il citait le cas d'Hippolyte Clément qui avait été condamné pour trafic de stupéfiants et pour usurpation de fonctions. La bonne foi de notre collaborateur a été surprise et nous tenons à rectifier immédiatement les inexactitudes involontaires relatives à M. Clément qui, impliqué dans l'affaire que nous avons citée, fut innocenté par la suite.

En effet, la Cour de Paris, par son arrêt en date du 12 juillet 1927, infirmant un jugement du tribunal correctionnel, a déclaré que les faits reprochés à M. Clément n'étaient pas suffisamment établis, et elle a prononcé son acquittement.

Un fonctionnaire disparaît

La Sûreté Générale vient de perdre en la personne de M. Alfred Meslin, commissaire de police, chef de section, un de ses plus agissants et dévoués collaborateurs.

Ce fonctionnaire d'élite est décédé à l'âge de 51 ans à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Commissaire dans les brigades mobiles, M. Meslin avait eu à traiter, en province, de nombreuses et importantes affaires criminelles dont il s'était toujours tiré à son honneur et qui avaient attiré sur lui l'attention de ses chefs.

Appelé à Paris, il se fit vite remarquer par son intelligente activité.

Fonctionnaire serviable, homme bon, esprit fin, M. Meslin ne laisse que d'unanimes regrets.

Le commissaire Meslin fut un fonctionnaire serviable et habile

A PARTIR DE JEUDI PROCHAIN

PÈGRE DES MERS

un sensationnel reportage de notre collaborateur

ÉTIENNE HERVIER

Bouteilleurs du Havre, rois de l'alcool, pilleurs de docks, rats de navires, passagers clandestins, trafiquants d'armes vivront pour vous dans

DETECTIVE

leur existence mystérieuse et mouvementée, des ports brumeux de la Manche aux speakeasies de New-York.

VOILA CENT ANS

Une erreur judiciaire

En 1832, la France avait aboli les dernières tortures judiciaires. Bien des pays étrangers devaient l'imiter dans les années qui suivirent. Mais la vieille Thuringe eût-elle radié tous les honteux supplices inscrits dans ses codes si, en octobre 1833, n'était survenue, à Rudolstadt, la terrible erreur judiciaire que nous allons raconter ?

Deux compagnons de cette ville étaient partis ensemble pour l'étranger ; mais, au bout de quelque temps, ils se séparèrent et l'un d'eux rentra sans plus tarder dans sa ville natale. Les parents de l'autre, l'ayant appris, et avant vu que le voyageur portait le vêtement bien connu de leur fils, soupçonnèrent qu'il avait tué son compagnon. L'accusé fut arrêté ; vainement, il protesta de son innocence et assura que son ami et lui avaient fait l'échange de leur vêtement, pour sceller une vieille et inoubliable camaraderie.

Depuis des siècles, on infligeait le supplice de la roue.

On n'ajouta aucune foi aux dires du voyageur, qui fut mis à la torture, l'habit étranger étant une charge terrible contre lui. Le malheureux supporta un certain temps les effroyables souffrances que ses juges lui infligèrent, mais, lorsque le bourreau appliqua à ce pêcheur endurci *les degrés extrêmes de la « question », celui-ci ne put supporter ce martyre. Il cria qu'il allait* tout avouer *et, effectivement, la torture suspendue, le pauvre garçon, à moitié mort de douleur, confessa qu'il avait tué son ami dans une auberge, afin de le dépouiller.*

Condamné à mort sur cet aveu, le voyageur fut roué vif et son corps exposé à la roue. Pendant que le cadavre pantelant du malheureux était encore ligoté sur l'échafaud, le prétendu assassiné rentrait à la maison paternelle, bien portant et la chanson aux lèvres. Il portait, lui, l'habit du supplicié et confirma, mot pour mot, le récit de celui-ci, à savoir que, par plaisanterie et aussi pour resserrer les liens d'amitié qui les unissaient, ils avaient fait l'échange de leur vêtement.

On reconnut enfin la monstrueuse injustice que l'on avait commise, mais on ne pouvait plus réparer ce qui était un fait accompli.

Toutefois, cet événement ouvrit les yeux de tous sur la valeur réelle du fameux système d'instruction qu'était la « question », et la torture fut, à partir de cet épouvantables drame judiciaire, définitivement abolie en Thuringe.

La mise en pages de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

Les manuscrits, copies dactylographiées, documents imprimés ou photographiques, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

Publicité de «Détective»

Pour tout ce qui concerne la publicité dans ce journal, s'adresser à NÉO-PUBLICITÉ, 35, rue Madame, Paris (6e).

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION — PARIS (VIe) — 3, RUE DE GRENELLE — REDACTION — PARIS (VIe)

TÉLÉPHONE : LITTRÉ 62-71
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHÈQUE POSTAL : No 1298-37

DIRECTEUR
MARIUS LARIQUE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
FRANCE ET COLONIES	65.»	35.»
ÉTRANGER (TARIF A)	85.»	45.»
ÉTRANGER (TARIF B)	100.»	55.»

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de " Détective ".

DÉTECTIVE

LE TRIO MACABRE

Aix-en-Provence
(de notre envoyé spécial.)

TOUT le monde est à peu près au courant de l'affaire Sarret, ce rouquin grassouillet et courtois qui, aidé de deux femmes nettement exceptionnelles, entreprit de placer dans la réalité les éléments les plus abominables d'un roman policier astucieusement composé.

Depuis quatre jours, j'ai quotidiennement sous les yeux le visage de Sarret, ceux des sœurs Schmidt, Philomène et Catherine, et quelques autres de moindre qualité, mais également flétris par la détention, l'angoisse et le désespoir de n'avoir point réussi, par ce qu'on peut également appeler le remords, en jugeant avec un peu de pitié. Il ne me semble toutefois pas que le remords puisse trouver place dans les méditations de ce

Les jurés des Bouches-du-Rhône qui vont mesurer, " dans leur âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes ", le degré d'infamie des coupables.

Un service d'ordre des plus sévères eut beaucoup de mal à canaliser la foule.

sombre trio composé d'un assassin méthodique et poli et de deux filles d'origine allemande, assez cultivées pour avoir entendu parler de Freud et en tirer une satisfaction toute passagère.

Dans cette petite salle des assises d'Aix, non loin de ce « cours » célèbre où de hauts platanes font la haie, Sarret, « Kate » et Philomène sont entrés, suivis de leurs associés, les uns et les autres livides. S'il a été permis à la Peur, la peur du châtiment, d'entrer ici sans carte, c'est bien pour qu'elle puisse rôder derrière cet homme et ces femmes qui, désormais, ne pourront jamais plus vivre seuls, je veux dire sans la présence des deux cadavres dissous dans l'acide sulfurique, sans la présence de cette fameuse « bouillie gélatineuse », sans la présence, peut-être, de Magali Herbin, qui n'aima point le goût du champagne offert par Sarret, et qu'elle but, avant de mourir, dans un sombre simulacre de jovialité : « A votre santé, Magali ! » Telle est la formule de politesse en de pareilles circonstances.

En vérité, la salle des assises où nous sommes tassés comme harengs en caque n'offre point la majesté qui sied aux procès dont le bourreau guette l'issue. On dirait plutôt une salle de l'Hôtel des Ventes. Les robes rouges ne jettent point leur éclat. Les accusés baissent la tête et méditent la valeur des journées qu'ils vont subir. « La journée sera chaude », disait Damiens à ses gardiens, le matin de son supplice.

Que peut penser Sarret ? Il est là sagement assis, à trois ou quatre mètres de moi. Les cheveux roux sont devenus roses. Il les porte en brosse. Le visage, raisonnable et gras, est celui d'un rusé drôle assez sensuel. Quand il répond aux questions que le président lui pose, sa voix est douce, presque aimable. Il n'a point la voix d'une future erreur judiciaire, mais celle d'une conscience paisible. Seuls les yeux durs et froids, couleur d'acier, reflètent le drame qu'ils ont vu. On a dit que Sarret espérait peut-être son acquittement. Ce n'est pas là une attitude d'inconscient, mais une attitude d'inconscience volontaire. L'accusation portée contre lui est trop grossière. La justice ne pourra tenir compte des dépositions de deux filles « hystériques du mensonge ». Lui, Sarret, dont la conscience est pure, tout au moins en ce qui concerne les accusations d'assassinat, ne peut que s'en remettre à la justice du tribunal. Sarret, tout de noir vêtu et le visage incliné, ne révèle point son autre visage, le visage de l'homme qui ordonnait la lugubre cérémonie de la villa de « l'Ermitage ».

Un des spectacles les plus affreux qu'on puisse voir, c'est bien celui qu'offre une femme assise sur le banc des condamnés à mort. De vieux préjugés, sans doute, portent les hommes à la pitié. Voici donc, devant moi, Philomène, résignée et médiocre, et Catherine, qui fut jolie. Il y a trois ans, cette femme à cheveux blancs était habillée correctement. Son visage, à l'ovale distingué, était celui des femmes du jeune Dührer, celui des Bavaroises blondes, quelquefois candides, mais candides jusqu'à la monstruosité. Maintenant, cette femme mince, qui ne cesse de mordre son mouchoir, apparaît certainement comme une vieille femme, mais une vieille femme qui pourrait redevenir jeune en quelques jours de liberté. L'une et l'autre répondent aux questions à voix si faible qu'il est impossible de comprendre un mot de ce qu'elles disent.

Tout cela cadre bien avec l'acte d'accusation dont nous fûmes régalés lundi. Le tas de papier qu'il représentait suffirait à constituer le manuscrit d'un roman d'aventures moyen. Pendant deux heures d'horloge furent énumérés les actes criminels ou simplement malhonnêtes de Sarret et de ces deux coquines romantiques. Leur passé n'est point si net et si simple qu'on ne puisse leur prêter quelques images très colorées. On ne prête qu'aux riches !

La vie de la séduisante « Kate », avant sa déchéance, connut le mouvement qui anime les héroïnes des romans louches. Peut-être espionne, à coup sûr protégée par la chance, elle connaissait assez de littérature pour s'apaiser au souvenir de Freud, et de chimie pour utiliser les bonbonnes d'acide sulfurique. Quand on pense au singulier enfer marseillais que durent composer ces trois êtres unis par le vice, la cupidité et la peur, on reste confondu devant l'infini mystère de la nature des hommes.

Ce crime, ces crimes, minutieusement médités et accomplis dans l'ironique connaissance de la loi, furent découverts par hasard. Encore une fois, le hasard fut le grand maître de la police. Il s'en fallut de peu que toute cette affaire demeurât dans la nuit, cette nuit merveilleuse où s'en vont rêver les assassins impunis. Sont-ils si nombreux ? Je ne le pense pas, si j'en juge par le destin de Sarret et des deux Schmidt. Voici une série d'assassinats accomplis par une intelligence diabolique rompue à toutes les roueries de la procédure. Toutes les garanties sont acquises afin d'assurer l'impunité des coupables. Cela ne se peut pas. Un petit hasard déchire le mystère et la logique s'écroule devant l'inexplicable. Il n'y a pas, je crois, d'assassins impunis. Le châtiment se fait attendre, mais il vient à son heure. Telle est, provisoirement, la morale de l'affaire Sarret, si elle comporte une morale...

J'ai été surpris, durant les premiers jours de ce procès, par l'attitude des trois principaux accusés. Ils doivent être las de méditer leur sort. Mais peut-on être las de vouloir sauver sa tête ? Il y a des minutes, il y a des mots prononcés qui doivent singulièrement faciliter la tâche de leur mémoire bourrée d'images horribles. L'image est plus forte que la raison. On peut s'absoudre selon la valeur de sa morale, mais on ne peut anéantir une image.

Catherine Schmidt est juste devant moi. Je ne peux lever la tête sans rencontrer son regard. Je suis plus gêné qu'elle parce que, elle, elle ne voit pas. Il y a devant ses yeux un certain nombre de boules roses anonymes : des têtes humaines. Toute la salle des assises est dans la brume ; elle ne voit pas le public où quelques braves sous-offs noirs de la coloniale assistent en amateurs à ce drame où se révèlent les arrière-pensées de quelques blancs. Catherine, Philomène et Sarret, nés Français, comme on dit à Tunis, n'aperçoivent point les quelques centaines d'yeux qui les accusent. Ils sont encore dans le domaine mental de leurs images, des images dont ils sont seuls à posséder les détails immondes. Ils entendent le son de leurs propres voix.

■ ■ ■

C'est la nuit, une nuit d'orage affreuse, faite à souhait pour servir de décor au drame de « l'Ermitage ». C'est Sarret lui-même qui évoque ce détail dans son projet de défense.

M. le Président Gesta, qui sait diriger les audiences avec impartialité.

Les cadavres Chambon-Ballandraux attendent, furtivement bâchés, les décisions des sinistres personnages de cette nuit. Catherine est « sur les nerfs ». Sarret n'a point encore perdu la tête. Philomène prépare sans doute un cordial pour remonter les forces un peu défaillantes. Le café fume. Il domine toutes les odeurs du meurtre.

Alors, Catherine entend sa propre voix comme on entend, en certaines circonstances, sonner les cloches.

— Donne-moi du café, Phil !... Encore un peu de café...

— Il ne faut pas s'affoler, dit Sarret.

Et la triste confrérie s'affaire. On déplace des meubles. Les cadavres sont alignés dans la baignoire et la lugubre alchimie joue son rôle...

■ ■ ■

Le film se déroule derrière les paupières baissées de Catherine, ma voisine, cependant que la voix bourdonnante du greffier lit le grimoire de l'accusation, que l'on fait l'appel des témoins comme au régiment, que les avocats discutent la marche logique du procès et que Sarret, de sa petite voix suave, entre tout doucement dans une lutte perdue d'avance...

Pierre MAC ORLAN.

N. B. — *Nos envoyés spéciaux à Aix continuent à suivre, cette semaine, les audiences des assises, et notre prochain numéro publiera un dramatique reportage de Pierre Mac Orlan, illustré de photographies exclusives et sensationnelles.*

L'avocat général Charles Lacaux s'apprête à requérir le maximum de la peine, tandis que, durant les suspensions d'audience...

... l'infernal trio sollicite, angoissé, le secours des avocats.

Terre de crimes

SAINT-LEU-LA-FORÊT, voici trente-trois ans, n'était encore que Saint-Leu-Taverny. Le village comportait alors trente fermes et trente cabanes en planches ; cependant, les gendarmes de Franconville y passaient le plus clair de leur temps. Cambriolages incessants, pillages de clapiers, agressions. Il semblait que, chaque nuit, une armée de rôdeurs descendît de la forêt de Montmorency.

Un soir de novembre 1889, le maquignon Finiels fut trouvé assommé à coups de bâton, dans une de ses écuries. Mobile du crime : le vol. La police mena une enquête qui fut longue, mais sans résultat.

Les cambriolages continuèrent. Un matin de novembre 1903, deux reporters parisiens pénétrèrent deux heures avant les gendarmes dans l'auberge du « Petit-Noyer », sur la route de Saint-Prix. Ils trouvèrent, dans la cuisine de l'estaminet, ce qu'un correspondant anonyme leur avait signalé : les cadavres à demi décapités de la veuve Kieffer, tenancière du débit, et de la veuve Louis, sa servante. Mobile : le vol.

Les meilleurs limiers de l'époque se mirent en quête. Trois polices différentes menèrent l'affaire, et, c'était à prévoir, il y eut trois inculpés. Aucune preuve sérieuse n'ayant pu être retenue contre eux, on les relâcha tous les trois.

Dix-huit ans, l'auberge du « Petit-Noyer » resta fermée. Ses volets clos, sur lesquels les vieux scellés tenaient encore, disaient quelle frayeur superstitieuse s'attachait à cette gargote. Le notaire de l'assassinée ne pouvait parvenir à vendre l'estaminet. Quand un acheteur était sur le point de se décider, il se trouvait de mauvaises langues pour lui dire :

— N'achetez pas ! Demain, les assassins, qui sont toujours dans le pays, recommenceront leurs mauvais coups !

Et les visiteurs s'en retournaient, heureux, au fond, de n'avoir rien acheté sur la terre maudite de Saint-Leu.

■ ■ ■

Lucie Dutel n'était point une jolie fille. A quarante ans, elle passait son temps entre l'étude d'un notaire de Taverny et l'église de Saint-Leu. Le curé, en dépit de ses objurgations, n'avait pu la convaincre de renoncer à faire partie des « Enfants de Marie ». Elle était folle, comme le sont les vieilles filles de son espèce.

Néanmoins, Me Corneau, son patron, savait utiliser au mieux sa médiocre intelligence. Lucie Dutel était le « garçon » de courses de l'étude. C'est ainsi que, indifférente et renfermée, selon son habitude, la malheureuse se présenta au bureau de poste de Saint-Leu, *le lundi 16 octobre*, vers dix-huit heures trente, avec un pli chargé contenant quatre-vingt mille francs. Ce pli, mal cacheté, fut refusé par le receveur et Mlle Dutel s'empressa de le rapporter chez le notaire. Sa journée étant alors terminée, elle rentra chez elle à dix-neuf heures cinq environ.

La vieille fille possédait au 20, rue de Saint-Prix, un pavillon qui lui venait de ses parents et où elle vivait dans une crasse et dans un désordre stupéfiants. Au premier étage, où elle couchait, comme au rez-de-chaussée, où elle mangeait, partout régnaient en maître le chaos et la malpropreté. L'autopsie a permis de remarquer que son corps n'était guère mieux soigné que sa maison. Tout ceci, pour en venir au témoignage unanime de ses voisins :

— Mlle Dutel, qui se confinait sordidement chez elle, ne recevait jamais personne, ni le matin, ni le soir, ni le dimanche !

Sans amants, sans amis, sans parents, nul ne pouvait savoir ce qu'elle possédait, à son domicile, en titres et en argent liquide. On savait, par contre, qu'elle touchait un salaire de famine ; elle se plaignait du percepteur qui l'accablait d'impôts. Elle passait pour pauvre et, loin de susciter la passion ou l'envie, elle inspirait la pitié.

Elle n'avait qu'une voisine, Mme Gamant, une dame très âgée ; la nièce de celle-ci, Mlle Magot, une fille de dix-neuf ans, vivait avec sa tante. Le pavillon de Mme Gamant était contigu à celui de la vieille fille, et tout ce qui se faisait ou se disait d'un peu bruyant chez l'une était aussitôt perçu, comme un écho, chez l'autre.

C'est ainsi que, le lundi 16 octobre, à dix-neu heures quarante, les voisines de Mlle Dutel en tendirent celle-ci pousser quatre plaintes aiguës allant *decrescendo*. Mais l'intonation de ce plaintes était si angoissée, si inhumaine, qu Mme Gamant, affolée, cria à sa nièce :

— On dirait que Lucie Dutel se meurt !

Très émues, les deux femmes tendiren l'oreille. Plus rien. Pas un souffle, pas un cra quement ne se faisait entendre derrière le mu Inquiètes, elles sortirent et allèrent sonner à l grille n° 20. Il n'y avait aucune lumière dan le pavillon. *Pourtant, l'assassin était là !*

Redoutant un malheur, les deux voisines cou rurent en hâte chercher un de leurs ami M. Bonnet, cultivateur, rue Pasteur, à Saint-Le Tous trois se présentèrent de nouveau à la grill à vingt heures précises. Il y avait, cette fois, d la lumière dans la villa. M. Bonnet sonna. O entendit aussitôt, à l'intérieur du pavillon, u bruit de chaises et de table repoussées et la lu mière s'éteignit brusquement. *L'assassin éta toujours là !*

Personne ne vint ouvrir. Or, comme il y avai quelqu'un de vivant dans la maison, le silenc de la vieille fille devenait inquiétant. Déjà, o pouvait penser au crime et les trois voisins s'en allèrent réveiller l'adjoint au maire de Saint Leu, laissant l'inconnu du pavillon avec sa vic time. L'adjoint, M. Courjon, flanqué des troi premiers, vint sonner à son tour à la grille, à vingt heures trente. Plus de lumière, mais, a dit Mlle Magot, de légers craquements. *L'assassin était-il encore là ?*

Le coup de sonnette de l'adjoint étant demeuré sans écho, il devenait urgent de pénétrer dans la villa. Pour qu'elle ne répondît pas, il fallait que Mlle Dutel fût évanouie ou morte. Les quatre témoins auraient pu se partager la besogne ; les dames auraient pu courir au commissariat, tandis que les deux hommes auraient continué à surveiller le pavillon. Mais non, se jugeant inséparables, ils gagnèrent de compagnie la mairie et alertèrent l'agent Lebrault.

Ce fut seulement à neuf heures que l'agent, s'étant muni d'une échelle, put pénétrer par une fenêtre du rez-de-chaussée. Il découvrit la vieille fille allongée sur le dos, dans sa cuisine. Elle était morte, étranglée. On fouilla la villa, l'arme au poing. Trop tard. *L'assassin n'était plus là !*

L'affolement d'une vénérable dame et d'une toute jeune fille s'explique. Le manque de courage et d'initiative de M. Brunet et de l'adjoint Courjon sont impardonnables. Aucun n'a songé qu'une action rapide et décisive s'imposait et qu'il était tout au moins nécessaire de surveiller les alentours de la maison, pendant que Mlle Magot allait chercher la police !

■ ■ ■

« Vous tous, nombreux ici, vous traduisez par votre présence l'indignation des habitants de notre commune devant de pareils crimes !... »

C'est par cette phrase que le curé de Saint-Leu commença son absoute, vendredi dernier, devant le cercueil de Mlle Dutel.

Il se souvenait sûrement que, le lundi précédent, le 16 *octobre, cinq heures à peine avant l'assassinat de la vieille fille*, il avait béni, sur le même catafalque, le corps de la veuve Hubinet, autopsiée comme Lucie Dutel. La veuve avait été suivie, de l'église au cimetière, par une assistance semblablement attentive et indignée. Pourtant, le médecin légiste avait conclu à une mort naturelle ; mais la foule a parfois des répulsions inexplicables. Elle se refusait à croire à l'accident auquel l'affaire de la rue de Saint-Prix apportait un éclatant démenti. Non, Mme Hubinet, décédée le vendredi 13 octobre dans des circonstances extraordinaires que nous raconterons, n'était pas morte d'une hémorragie méningée : elle aussi, *elle avait été assassinée*.

Nous avons longuement interrogé les époux Hubinet. Leur mère demeurait à quelques pas de chez eux, dans un pavillon isolé. Le vendredi 13 octobre, à neuf heures du matin, des voisins aperçurent une légère fumée qui filtrait du toit

Le chauffeur de taxi Lucien Guenif témoigna spontanément qu'il avait, le soir du crime, « chargé » une « femme en noir » à destination du 20 de la rue de Saint-Prix.

Trop tardivement alerté, l'agent de police Lebrault pénétra sans hésiter dans le petit pavillon de la victime.

Avertie de ce fait, Mme Hubinet jeune accourut. Elle découvrit, dans le pavillon, deux foyers d'incendie. L'un dans un tas de chiffons et de papiers, sous la cage de l'escalier ; l'autre, dans le matelas de la chambre à coucher. Un léger désordre régnait dans la maison et la veuve n'y était pas. Soudain, vers midi, en rangeant un poste de T. S. F. dans une buanderie située au fond du jardin, la fille de la disparue s'inquiéta d'un énorme tas de linge et de vêtements jetés pêle-mêle au milieu du réduit. Elle en déplaça quelques-uns et poussa un cri d'horreur.

— En soulevant une poignée de chiffons, m'a-t-elle dit, je découvris un bras encore tiède ! C'était celui de ma pauvre belle-mère. J'ai failli en devenir folle !...

Tous les témoins de cette affaire étaient d'ailleurs, au début, convaincus qu'il s'agissait d'un crime. Comment le cadavre de la veuve aurait-il pu, en effet, se trouver, bras collés au corps, si soigneusement dissimulé sous un tas de linge, tandis que la villa brûlait ?

Le docteur Derôme, de Pontoise, procéda d'urgence, à la nuit tombante, à une autopsie rapide; trop rapide, peut-être. Le docteur Derôme, qui est un excellent médecin pour les vivants, est-il un aussi bon expert des morts ? Il a, par un hasard curieux, débuté comme médecin légiste, précisément à Saint-Leu, voici trente ans, en autopsiant les victimes de l'auberge du « Petit-Noyer ». Il fallut s'en remettre à sa vieille expérience.

— Accès de folie subite, déclara-t-il, provoquée par un début d'hémorragie méningée. La victime a mis, *elle-même*, le feu à sa maison, puis, prise de froid, elle s'est réfugiée dans sa buanderie, où elle s'est recouverte, *elle-même*, de chiffons et de vieux habits. A ce moment, la mort par congestion est survenue !...

A l'énoncé de ce résultat, le Parquet se retira, abandonnant le cadavre disséqué dans le jardin des époux Hubinet. Il n'y avait pas eu mort violente. Toute information judiciaire cessait. Le commissaire Belin dut en rester là.

Décontenancés, M. Hubinet et les siens regardèrent partir les magistrats. Les conclusions du médecin les laissaient mal convaincus. Cependant, il fallait s'incliner devant les données de la science. Mais le meurtre de Mlle Dutel vint, très vite, les replonger dans une incertitude lancinante. Etait-il permis de croire, maintenant, que la vieille dame avait repris ses esprits, après avoir mis le feu à sa maison, et s'en était allée mourir de sa belle mort sous un tas de chiffons, au fond d'une buanderie ?

Le docteur Derôme a pu se tromper. Bertillon, Brouardel, Lacassagne, Thoinot, tous les plus grands médecins légistes ont eu des défaillances. En tout cas, l'autopsie trop rapide du praticien de Pontoise n'a convaincu personne, ni le public, ni la famille, ni la police. Il y a plus. On peut maintenant prouver qu'il y avait un inconnu dans la maison de la veuve, au moment où l'escalier du grenier commença de brûler.

— En effet, m'a confié M. Hubinet, en remettant à neuf le pavillon, je n'ai retrouvé ni les clefs de ma mère, ni le petit sac où elle serrait ses pièces d'argent ; par contre, j'ai découvert, sous une armoire, son sac à main, vidé de son contenu. D'autre part, dans la propriété de M. Caprenier, le voisin de ma mère, il y avait, au matin de la nuit du 12 au 13 octobre, des traces de pas récentes ; de plus, des tuiles ont été placées contre la grille du jardin pour en faciliter l'escalade. Il y a là encore des empreintes de pieds, de part et d'autre du grillage. *Quelqu'un a sûrement pénétré chez ma mère, vendredi matin.* Si celui-là n'est pas volontairement meurtrier, n'a-t-il pas fait mourir de peur la pauvre femme, qu'il aura ensuite volée et dont il aura tenté de faire brûler la maison ?

— Comptez-vous exiger une contre-autopsie ?

— Oui. Quoiqu'il me coûte de voir mutiler encore cette pauvre dépouille, je préfère me débarrasser de ce doute qui, maintenant, empoisonne ma vie. Souvenez-vous que, lorsqu'on a découvert ma mère sous les chiffons, sa langue sortait démesurément. Je ne peux plus croire à la congestion. On l'aura étranglée, comme l'autre !

C'est un pays d'assassinats, une terre de crimes !...

■ ■ ■

Enquêtera-t-on de nouveau, officiellement, sur l'affaire Hubinet ? Il semble bien que le fils de la défunte le demandera à brève échéance. Mais, jusqu'à présent, la première brigade mobile, bridée par les conclusions du docteur Derôme, ne peut enquêter que sur le second crime : l'assassinat de Lucie Dutel...

L'enquête débuta l'autre mardi.

Le commissaire Blancheland arrivait à peine à Saint-Leu, qu'un premier témoin se présentait ; le chauffeur de taxi Lucien Guenif. Se trouvant, disait-il, en station à la gare de Saint-Leu, *le lundi 16, soir du crime*, à dix-huit heures cinquante environ, il chargea, parmi les derniers voyageurs du train qui avait quitté Paris à dix-huit heures vingt et une, une grande femme, vêtue de noir, qui monta rapidement dans le taxi et se fit conduire au n° 20 de la rue de Saint-Prix. Le taxi parvint à destination vers dix-neuf heures, heure à laquelle Mlle Dutel rentrait de son travail. La rue de Saint-Prix étant très sombre, la cliente ayant réglé sa course à l'intérieur de la voiture, le chauffeur Guenif ne distingua pas les traits de la « femme en noir ». Il ne s'attarda d'ailleurs pas à la regarder, car il rentrait dans la cour de la gare à dix-neuf heures cinq.

Voilà absolument tout ce que l'on sait de la « femme en noir ». Guenif est le seul témoin qui l'ait entrevue et entendue. Par contre, ni à la gare, ni en ville, ni rue de Saint-Prix, on n'a aperçu le chauffeur et son taxi, et le commissaire Blancheland en est venu, faute de pouvoir contrôler ce témoignage, à douter de la déposition de Guenif.

Le capitaine Blanchard, les inspecteurs Vezard, Bureau et Malécot, le chef de gendarmerie de Thomann, de Taverny, suivent sans arrêt des pistes qui se multiplient. Les lettres anonymes commencent à affluer et il faut contrôler, vérifier, arrêter des suspects.

De nouveaux cambriolages ont été commis à proximité de la maison du crime. Ils prouvent jusqu'à l'évidence qu'il y a, dans Saint-Leu, un cambrioleur qui est plus un rôdeur en quête de nourriture qu'un professionnel à la recherche d'un gros butin. Mais, de tant de pistes, deux seules demeurent.

Crime de la « femme en noir » ? Crime de cambrioleur ?

Il faut avouer que cette inconnue, arrivant de Paris par le train, se faisant conduire, sans se dissimuler, au domicile de sa future victime, commettant son forfait avec un sang-froid étonnant, fuyant par le jardin, en laissant *derrière elle des empreintes d'hommes*, et s'évanouissant dans la nuit, semble un personnage bien invraisemblable !

Elle ne saurait d'ailleurs être un assassin vulgaire, mais une amie ou une parente de Mlle Dutel. Or, qui donc serait venu pour la tuer, en pensant découvrir, dans le fouillis crasseux du pavillon, des titres aléatoires que la vieille fille ne conservait même pas près d'elle et dont elle n'avait parlé à quiconque ? L'aurait-on tuée pour hériter du petit pavillon ? Non, puisque la villa, faute de testament, revient à une tante éloignée et sexagénaire !...

Après le double meurtre de la veuve Kieffer et de la veuve Louis, l'auberge tragique du « Petit Noyer » (ci-dessus) ***demeura pendant dix-huit ans sans acquéreur.***

Dès que la mort suspecte de Mme Hubinet (à droite) ***fut connue à Saint-Leu-la-Forêt, une foule angoissée ne cessa de stationner jusqu'à la nuit devant sa maison.***

Les obsèques de Mlle Dutel suscitèrent une vive émotion.

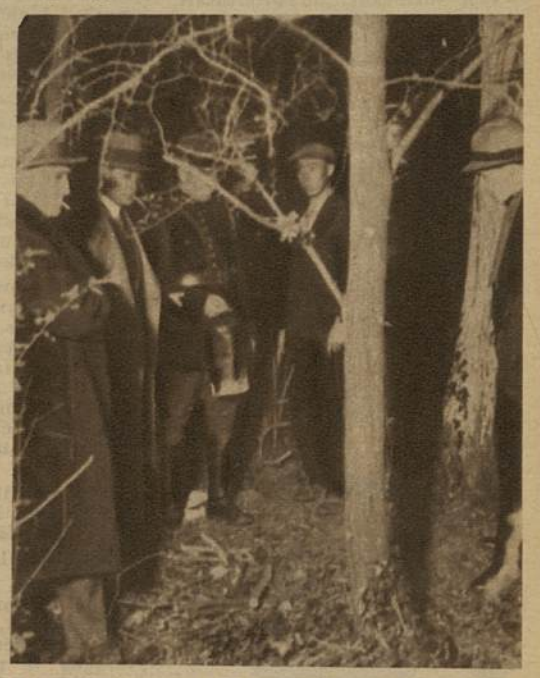

La police arrêta Charlot-le-Noir (au fond) ***dans une hutte couverte de chaume.***

Ci-dessous : *les petites villas contiguës de Mlle Dutel et de Mme Gamant, qui perçut le drame.*

Le manque d'initiative de l'adjoint au maire, M. Courjon (ci-contre), ***est difficilement excusable.***

Un point laisse rêveur le commissaire Blancheland : le chauffeur Guenif a une petite amie, qui demeure — curieuse coïncidence — *très, très près du domicile de l'assassinée.* Ne peut-on pas alors penser que, se trouvant, ce soir-là, auprès de son amie et ne voulant pas la compromettre, s'il était signalé à la police comme ayant stationné près de la maison du crime, n'est-on pas en droit de supposer, dis-je, qu'il a inventé de toutes pièces sa course avec la « femme en noir », qui ressemble trop, peut-être, à l'héroïne de l'actuel roman d'un grand journal du soir ?

Si, de plus en plus, les inspecteurs semblent abandonner la recherche de la mystérieuse inconnue, la piste du cambrioleur-assassin leur prend la plus grande partie de leur temps. Une rafle systématique de tous les rôdeurs, de tous les individus suspects de la région a été opérée. Bien des vagabonds ont laissé, depuis huit jours, leurs empreintes sur le fichier anthropométrique de la gendarmerie de Taverny. Le plus curieux incident de ce côté de l'enquête fut bien l'arrestation de Charles Arnault, dit « Charlot-le-Noir », ancien bataillonnaire, repris de justice réfugié dans les bois de ce coin de banlieue, depuis environ un mois.

Il avait fait sa maîtresse d'une vieille Bretonne, Julienne Cornu, de vingt ans plus âgée que lui, et qui venait le rejoindre chaque soir dans une étrange hutte de chaume dissimulée dans une pommeraie du Plessis-Bouchard. « Charlot-le-Noir » a été envoyé à Pontoise pour vagabondage et vol de poireaux. Mais il est peu probable que ce soit lui l'assassin de Lucie Dutel...

En vérité, à Saint-Leu, tout le monde pense que deux individus interrogés par la police, le premier jour de l'enquête, ramasseurs de champignons et de châtaignes, sont encore les plus dangereux malfaiteurs de la région et, fort probablement, les meurtriers de la vieille fille.

Ces deux individus étaient ensemble, le soir du crime, et l'un et l'autre pouvaient avoir vu la poste refuser à Mlle Dutel le pli notarial contenant quatre-vingt mille francs. Pensant que, à cette heure — dix-huit heures trente — l'employée du notaire allait rentrer chez elle, n'auraient-ils pas décidé d'agir aussitôt ? L'un des deux individus, le plus grand, avait été vu auparavant, à plusieurs reprises, essayant d'ouvrir les volets du pavillon de la vieille fille. Cet homme, très mince, s'habillant avec les vêtements de la femme de son ami, ne se serait-il pas rendu à la gare prendre un taxi pour faire croire que le crime avait été commis par une femme venue de Paris ?

Voilà ce que l'on pense, ce que l'on dit dans Saint-Leu, terre de crimes.

Finiels n'a pas été vengé. Mme Kieffer non plus. La veuve Louis non plus. Et, depuis, Mme Hubinet, sans doute, et Mlle Dutel ont été assassinées !...

Il faut que cette tragique série s'arrête là et qu'on prenne enfin l'énergique décision d'épurer Saint-Leu-la-Forêt des bandits qui, depuis trente ans, hantent ses rues désertes, à l'heure où les villas s'endorment.

Emmanuel CAR.

FAITS DIVERS

L'EMPRISE DE LA PEUR

Cahors (*de notre correspondant particulier*).

Elie Raust ferma la porte en frissonnant. La nuit, sournoisement, s'étendait sur les Causses, ramenant son cortège quotidien de terreurs et d'angoisses.

Dans ce pays de pierres et de châteaux démantelés, dont les silhouettes romantiques piquaient les pitons rocheux, les légendes avaient plongé de solides racines. On croyait à ces êtres mystérieux, bons et mauvais, dont les bienfaits comblent les hommes ou dont la méchanceté vient troubler leur repos, faire périr leur bétail ou saccager leurs récoltes.

Elie Raust se versa une large rasade d'eau-de-vie et l'avala d'un trait. Il avait peur. Comme chaque soir, il était sûr d'entendre s'abattre sur le toit de la modeste ferme qu'il occupait avec son frère au hameau de Laborie, le vol noir des esprits malfaisants.

Gaston Raust, son frère, plus jeune de onze ans, qui préparait le repas du soir, le vit se verser une nouvelle rasade d'alcool. Il lui fit remarquer :

— Elie ! tu bois trop... Cela te jouera un mauvais tour.

L'ivrogne le contempla sans rien dire, les yeux clignant de chaude ivresse. Puis il se mit à rire et, les coudes sur la table, s'effondra lourdement.

■ ■ ■

Jamais on n'avait vu d'êtres plus différents que les deux frères Raust. Elie, l'aîné, était paresseux, batailleur, ivrogne. Gaston, le cadet, était sobre et sérieux.

Elie s'occupait d'un vague commerce de chevaux. Gaston cultivait la terre. Celle-ci, malgré ses soins assidus, son travail incessant, ne produisait guère. Les Causses sont pauvres et l'on y trouve plus de champs de cailloux que de terrains ensemencés.

Depuis la mort du père, survenue il y a un mois environ, le plus jeune des frères s'occupait aussi des travaux ménagers. C'est lui qui faisait la cuisine, lavait le linge et donnait l'avoine au cheval et à l'âne qui occupaient l'écurie voisine.

Dans sa ferme basse aux murs lézardés, Élie Raust (ci-contre) était la proie d'une terreur insensée.

Pourtant, jamais on n'avait vu de frères plus unis. Jamais de disputes, jamais de brouille. Ils faisaient front contre les voisins trop âpres qui voulaient leur ravir le peu de bien qu'ils possédaient ou pour leur intenter des procès.

Aussi ce fut une stupeur de Francoulès à Mechmont, de Rieuzat à Montamel, lorsqu'on apprit, en cette matinée du 16 octobre, qu'Elie Raust avait blessé à coups de serpe, puis étranglé à l'aide de sa ceinture de cuir, son frère, Gaston.

■ ■ ■

Les raisons du crime ? Le Parquet de Cahors a voulu les découvrir. Les enquêteurs ont interrogé l'assassin. Il leur a fait un étrange récit qui a laissé les magistrats plutôt sceptiques.

Et pourtant... Au fond de ce crime atroce, quelles mystérieuses influences ont pu jouer?... L'alcool, la nuit et l'angoisse d'un inconnu contre lequel, depuis plusieurs générations, des paysans du Quercy ont lutté.

Elie Raust avait peur de ce monde mystérieux qui s'éveillait avec la nuit. Croyant tuer sa peur, il buvait, il s'enivrait. En réalité, il décuplait l'angoisse. Il annihilait sa volonté qui, seule, lui permettait de tenir tête à son désarroi.

Dans la journée du dimanche, les deux frères étaient allés à Lauzès. Ils avaient consommé une partie de l'après-midi au café Delpech. Des amis avaient remis à Elie un litre d'eau-de-vie. Puis les deux Raust étaient rentrés à leur ferme ramenant un trieur de blé.

On avait attaché la jument dans l'écurie. Et Gaston s'était mis à faire la cuisine.

La nuit était venue...

Malgré son frère, Elie avait entamé la bouteille d'alcool... A dix heures, on fut se coucher. Commença alors pour l'ivrogne le terrible supplice du sabbat. Il entendit des coups sourds contre les murs. Les volets craquaient sous l'assaut des êtres mystérieux qui lui voulaient du mal, le toit pliait sous la danse ensorcelée des esprits de la nuit.

L'alcool bouillonnait dans les veines du fou. En vain, son frère essayait-il de le rassurer.

— Entends-tu ?... Ils sont une armée. Ils viennent pour nous tuer... Ecoute leurs pas !...

— Mais non, c'est le vent qui souffle sur les pierres des Causses.

— Ils scient les poutres du toit. Ils veulent nous enterrer sous les ruines de notre maison.

— Mais non, c'est le vent qui grignotent une croûte de pain.

Dehors, la lune brillait en plein éclat.

La plaine était calme, sereine. Gaston voulut prouver à Elie que ses craintes étaient vaines, que sa peur était le résultat d'une imagination surchauffée par l'alcool. Il se dirigea vers la porte et voulut l'ouvrir.

L'ivrogne devint furieux. Il se leva d'un bond, s'arma d'une serpe et se jeta sur son frère. Ce fut une bataille terrible. Le sang ruisselait de tous côtés... Les corps roulaient sur la terre battue de la chambre... Les meubles s'effondraient avec des craquements sinistres.

Gaston cessa soudain de se défendre... Il râlait. Son cri d'agonie montait comme un chant funèbre. Elie se boucha les oreilles. Mais la voix de sa victime lui crevait le tympan. Alors, il s'empara de sa ceinture de cuir, la noua au cou du malheureux.

Et il serra...

E. D.

Gaston Raust cessa soudain de se défendre. Il râlait. Et son cri d'agonie montait comme un chant funèbre.

On sortit le cheval de l'écurie, pour y pratiquer l'autopsie du cadavre.

chez RAZDAM **FOURRURES**

Société Anonyme des Pelleteries et Fourrures Françaises

Toutes les **FOURRURES** à la portée de tous avec

les plus larges facilités de paiement

58, Rue Caumartin, Paris

(à 2 m. de la Gare Saint-Lazare — Métro Havre-Caumartin)

APERÇU

Astrakan avec col petit-gris.	depuis	1.950.»	Poulain	depuis	575.»
Petit-gris	—	1.850.»	Columbia et façon ragondin.	—	225.»
Rat d'Amérique	—	1.250.»	Grand choix en jaquettes..	—	125.»
Murmel	—	950.»	— — Cols	depuis	15.»

et toutes pelleteries

Demandez notice et catalogue n° 8 franco

Jules Esquirol

Le maître du roman policier romancé

l'Auteur de :

L'ANNEAU DE PLATINE

Roman policier romancé qui vient de paraître 256 pages (19×12)

En vente partout

5 FRS.

COLLECTION M.A.P. le volume complet **2fr50**

(Mystère, Aventure, Police)

Viennent de Paraître — En Vente Partout

LE VOL DU DIAMANT TRAVANCORE

LE CHAT-TIGRE DU SERVICE SECRET

LE CORPS DÉCOUPÉ

LE PLAN MORTEL

LA MORT QUI RODE

Cinq romans policiers de Renée Dunan

L'ARAIGNÉE DE JADE

L'ÉTUI D'OR

LE BOUTON DE CORAIL

Trois romans policiers romancés de Jules Esquirol

Si vous aimez les romans policiers, mystérieux, angoissants, passionnants, qu'on lit d'une seule traite, achetez les volumes ci-dessus chez votre libraire. Si vous ne les trouvez pas, demandez les aujourd'hui même directement aux Editions de l'Avenir, 16, rue Alphonse-Daudet, Paris (14e), qui vous les enverront franco contre 2 fr. 50 par volume, en timbres, billets, mandat, chèque postal, Paris : 280-16

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. **63.600 : Classes primaires complètes ;** Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.

Broch. **63.609 : Classes secondaires complètes ;** baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. **63.613 : Carrières administratives.**

Broch. **63.621 : Toutes les grandes Écoles.**

Broch. **63.624 : Emplois réservés.**

Broch. **63.631 : Carrières d'Ingénieur,** sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. **63.637 : Carrières de l'Agriculture.**

Broch. **63.643 : Carrières commerciales** (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. **63.649 : Anglais, espagnol, italien, allemand,** portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. **63.658 : Orthographe, rédaction,** versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. **63.663 : Marine marchande.**

Broch. **63.668 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon,** flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. **63.673 : Arts du Dessin** (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. **63.681 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie** (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. **63.685 : Journalisme,** secrétariats; éloquence usuelle.

Broch. **63.694 : Cinéma** : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vue et prise des sons.

Broch. **63.696 : Carrières coloniales.**

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd. Exelmans, Paris (16e), votre nom, adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

la Timidité

EST VAINCUE EN QUELQUES JOURS

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé s. pli fermé, ctre 1 f. en timbres. Ecrire au Dr. V.D Fondation RENOVAN, 12, rue de Crimée, Paris.

VOS SEINS

Sont-ils insuffisants ? Trop Gros ? Tombants ? Ecrivez-moi en toute confiance, n'envoyez pas d'argent, je vous ferai connaître gratuitem. simple recette à faire vous-même en secret. Quelque soit votre âge vous obtiendrez vite des seins bien fermes et beaux. Joindre 1f. en timbre pour réponse confidentielle très discrète. Mme A. E. Mariène, 75, Rue de Flandre.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré **PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS** s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 EL), Londres W. 1

Rien à payer d'avance pour recevoir la

20 FRANCS par MOIS

COLLECTION IVOIRINE

dans sa

BIBLIOTHÈQUE-PRIME

en chêne (0m,205×0m,58)

Sélection de 25 ouvrages des littératures française et étrangère, élégamment reliés, présentés dans une **BIBLIOTHÈQUE-PRIME** en chêne.

TITRES DES VOLUMES RELIÉS :

1. Balzac : **Les Chouans.** — 2. Bertheroy : **La Barque d'Isis.** — 3. De Bernard : **Le Nœud Gordien.** — 4. Bierce : **Aux Lisières de la Mort.** — 5. Bizet : **Le Sang des Rois.** — 6. Boulanger : **Le Vicomte.** — 7. Bulwer Lytton : **Pompéi.** — 8. Contreras : **La Ville Merveilleuse.** — 9. Jean d'Agraives : **Le Dernier Faune.** — 10. Dickens : **Olivier Twist, I.** — 11. Dickens : **Olivier Twist, II.** — 12. Gozlan : **Belverano.** — 13. Lamartine : **Graziella.** — 14. Machard : **L'Homme qui porte la Mort.** — 15. Mérimée : **Carmen.** — 16. Mérimée : **Colomba.** — 17. Musset : **Les deux Maîtresses.** — 18. Omessa : **Anaïtis, Fille de Carthage.** — 19. Edgard Poe : **Le Scarabée d'Or.** — 20. Abbé Prévost : **Manon Lescaut.** — 21. Sonnies : **Vortex, le Cheval Fou.** — 22. Tourgueneff : **Récits d'un Chasseur.** — 23. Valmy-Baisse : **Terre Blonde.** — 24. Vigny : **Le Cachet Rouge.** — 25. Zavie : **Paris-Marseille.**

Prix des 25 volumes reliés, franco en France dans leur BIBLIOTHÈQUE-PRIME 240 fr. payables (comptant 215 fr.) 20 FRANCS par mois.

BULLETIN

à copier ou signer et envoyer à

DÉTECTIVE-PUBLICITÉ

35, rue Madame, PARIS (VIe)

Veuillez m'adresser franco la **Collection Ivoirine,** *25 vol. reliés, et la Bibliothèque-prime, 240 fr. que je paierai 20 fr. par mois ; ou au comptant 215 fr. ci-joints, ou contre remboursement.*

Nom .....

Profession .....

Domicile .....

Signature :

CONCOURS 1934

Secrétaire près les Commissariats de

POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e

J'AI MAIGRI

de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. **J'ai fait vœu** de faire connaître gratuit' et discret', ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. Mme BOS, 67, rue Rochechouart, Paris.

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES

ET DE REPORTERS SPÉCIALISES

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

34, rue La Bruyère (IXe) - Trinité 85-18

KILOMÈTRE 13

Salvador Alberto (ci-dessus, à gauche), ***qui fut inculpé à tort du meurtre de Morénia, sa femme*** (ci-dessus).

Les inspecteurs Torrès, Réveilhac, Nicolaï et Crimaray (de gauche à droite) ***poursuivent leurs recherches.*** — Ci-dessous : ***le docteur Duché, médecin-légiste.***

Casablanca
(de notre correspondant particulier).

Le jour se levait sur la campagne marocaine. Au loin, les gourbis blanchis à la chaux qui dormaient dans les plis fauves des collines sablonneuses étaient passés tour à tour du vert jade à l'orange, avant de retrouver la blancheur éclatante.

La route de Fedhala étirait son mince ruban gris entre la double haie des eucalyptus poussiéreux.

On était au kilomètre 13... Un chiffre qui porte malheur. C'est à quoi songeait, ce matin-là, M. Cassard, chef cantonnier d'Aïn-Seba, en conduisant sur la route l'équipe de ses travailleurs indigènes. Poussant charretons et brouettes, des outils sur l'épaule, la petite troupe de Marocains, aux burnous sales, aux babouches éculées, arrivait en chantant une complainte aiguë et monotone...

Kilomètre 13... L'équipe, chargée de la réfection de la route, venait de se mettre à l'œuvre. Le « caporal », dont le corps maigre flottait dans une djeballah trop grande, allait de l'un à l'autre, en remuant ses grands bras noirs et en vociférant ses instructions.

Le soleil montait vers le zénith. La chaleur devenait de plus en plus lourde. Il y avait trois heures que l'on travaillait, lorsque le « caporal » vint trouver M. Cassard :

— Il n'y a plus d'eau dans fourgon, missié !

Le chef cantonnier ne put s'empêcher de jurer.

— Mais, poursuivait l'indigène, je sais où trouver eau. Près village, là-bas, il y a citerne avec beaucoup eau...

— Eh bien ! ordonna M. Cassard, vas-y avec les tonneaux.

Le « caporal » connaissait bien la région. Il y avait passé toute son enfance. Il savait que, non loin de là, existait une citerne spécialement aménagée, au temps jadis, pour l'irrigation d'un jardin. C'était une grande fosse à ciel ouvert, creusée dans le sol, d'une contenance approximative de trois cents mètres cubes. Une couche d'eau de 2 m. 50 y séjournait continuellement.

Le puits sommeillait derrière son épaisse haie de hautes herbes, où des aloès dressaient leurs lames d'acier.

Le « caporal » avait fait ranger les camions-citernes le long de la fosse. Il prit le seau auquel s'attachait une longue corde et s'approcha du bord.

Il se pencha... Mais, brusquement, les hommes de l'équipe le virent sauter en arrière, comme si son pied nu venait de marcher sur un scorpion. Une teinte terreuse couvrait son visage. Ses yeux exprimaient l'épouvante.

— Là, là !... bégaya-t-il.

Et son doigt désignait la nappe obscure de l'eau où le ciel venait mettre quelques touches de son bleu profond.

Les indigènes se groupèrent autour de leur chef. Et, soudain, ce fut la panique. Abandonnant les tonneaux, les manœuvres s'égaillèrent vers la route.

M. Cassard les vit revenir, affolés. En quelques mots, le « caporal » le mit au courant.

Le chef-cantonnier courut sur les lieux. A son tour, il se pencha au-dessus de la citerne. Entre deux eaux, l'ossature d'un cadavre complètement putréfié reposait sur une couche d'herbes et de vase. Un cadavre qui n'était plus qu'une bouillie noirâtre d'où émergeaient des ossements...

■ ■ ■

L'examen minutieux du docteur Duché avait permis d'affirmer qu'il s'agissait d'une femme. Les lambeaux d'une chemise de nuit et d'un tablier s'enroulaient aux débris macabres. Mais la mort avait tant rongé les chairs qu'il était impossible d'identifier la victime, ni même de découvrir s'il s'agissait d'une Européenne ou d'une indigène.

Dans les parages du kilomètre 13 s'ouvrait une citerne où le « caporal » était allé puiser de l'eau.

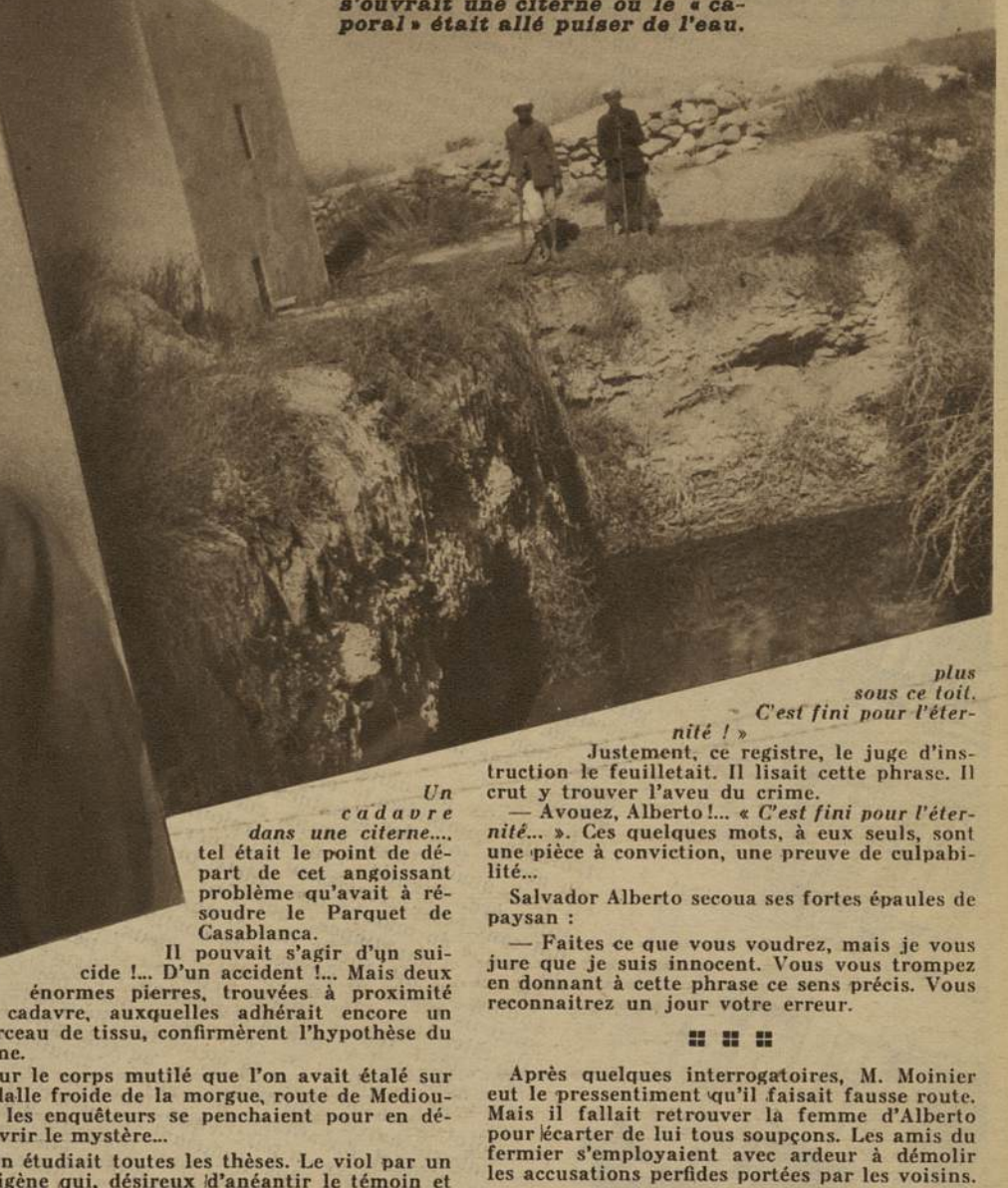

Un cadavre dans une citerne.... tel était le point de départ de cet angoissant problème qu'avait à résoudre le Parquet de Casablanca.

Il pouvait s'agir d'un suicide !... D'un accident !... Mais deux énormes pierres, trouvées à proximité du cadavre, auxquelles adhérait encore un morceau de tissu, confirmèrent l'hypothèse du crime.

Sur le corps mutilé que l'on avait étalé sur la dalle froide de la morgue, route de Mediouna, les enquêteurs se penchaient pour en découvrir le mystère...

On étudiait toutes les thèses. Le viol par un indigène qui, désireux d'anéantir le témoin et la victime de sa bestialité, aurait assassiné la malheureuse et l'aurait jetée dans l'eau du réservoir ? Le crime d'un chauffard, grisé de vitesse, heurtant au kilomètre 13 une femme qui s'en allait le long de la route ?...

Il fallait rechercher parmi les femmes disparues. Dans les commissariats, dans les postes de gendarmerie, on en consulta la liste. Rien. Le mystère restait entier...

Mais les langues se déliaient. On murmurait que le cadavre pourrait bien être celui d'une femme que l'on n'avait plus revue depuis le mois de juin dernier. On chuchotait le nom de celui qui pourrait bien être l'assassin. Dans l'ombre, on accumulait les présomptions. On chargeait, peu à peu, les épaules d'un homme d'un crime épouvantable.

Cet homme, son nom fut bientôt crié par mille bouches : Salvador Alberto !...

Et, devant cette accusation unanime, la justice se décida à agir.

■ ■ ■

Salvador Alberto fut très étonné, ce matin-là, lorsqu'il vit pénétrer, dans la cour de sa ferme, M. Moinier, juge d'instruction, entouré d'une troupe de gendarmes.

— Où se trouve votre femme ? interrogea le magistrat.

Le colon pâlit. Il comprit que les voisins avaient parlé. Pourtant, par orgueil, par amour-propre, il n'avait confié à personne le lourd secret qui pesait sur son cœur.

— Où se trouve votre femme ?

— Je ne sais pas.

— Allons, avouez que vous l'avez tuée avant de la jeter dans une citerne !...

L'homme sursauta. Il comprit aussitôt le rapprochement qui s'était opéré dans l'esprit des enquêteurs entre la découverte du squelette et la disparition de sa femme.

Cependant, M. Moinier avait ordonné aux gendarmes :

— Perquisitionnez !...

Alberto baissa la tête. Tandis que se poursuivait l'opération judiciaire, il revivait les jours douloureux du mois de juin.

Sa femme, Morénia, n'était guère fidèle. A plusieurs reprises, elle avait quitté le domicile conjugal. Mais ses fugues avaient été de courte durée. Elle savait qu'Alberto était bon, qu'il l'aimait, qu'il lui pardonnerait. Après chaque trahison, naissait une période de bonheur, trop courte, hélas ! car bientôt l'infidèle reprenait sa route vers de nouvelles aventures.

Elle voulait vivre sa vie. La campagne pesait sur elle de toute la solitude de ses mornes plaines. Elle préférait la joie des bars de la Place de France et du Boulevard du 4e Zouave, à Casablanca, ou la vie fastueuse des riches fonctionnaires de Rabat.

Un soir, profitant de l'absence de son mari, Morénia entassa quelques vêtements dans une valise, s'empara de 6.500 francs, économies du ménage, qui dormaient entre deux piles de draps, et s'enfuit.

Quelques jours se passèrent. Alberto ne s'inquiétait pas trop. Il attendait le retour de celle qu'il ne cessait d'aimer malgré ses trahisons et ses fugues. Mais le temps s'écoula et le fermier comprit que Morénia ne reviendrait jamais.

C'était fini. Il n'aurait plus de compagne pour partager ses joies et ses peines... Il vivrait seul, comme un ermite du désert.

Si, un jour, Morénia revenait, il lui interdirait de franchir le seuil.

Et, sur le vieux registre, maculé de taches d'encre et d'empreintes de doigts graisseux où le colon avait l'habitude d'inscrire les menus faits de la journée, il avait écrit, d'une main tremblante :

« *Aujourd'hui, 11 juin, dimanche, celle qui fut mon amour est partie. Elle ne pénétrera plus sous ce toit. C'est fini pour l'éternité !* »

Justement, ce registre, le juge d'instruction le feuilletait. Il lisait cette phrase. Il crut y trouver l'aveu du crime.

— Avouez, Alberto !... « *C'est fini pour l'éternité...* ». Ces quelques mots, à eux seuls, sont une pièce à conviction, une preuve de culpabilité...

Salvador Alberto secoua ses fortes épaules de paysan :

— Faites ce que vous voudrez, mais je vous jure que je suis innocent. Vous vous trompez en donnant à cette phrase ce sens précis. Vous reconnaîtrez un jour votre erreur.

■ ■ ■

Après quelques interrogatoires, M. Moinier eut le pressentiment qu'il faisait fausse route. Mais il fallait retrouver la femme d'Alberto pour écarter de lui tous soupçons. Les amis du fermier s'employaient avec ardeur à démolir les accusations perfides portées par les voisins.

Dans tous les journaux du Maroc, on publia la photo de Morénia. Enfin, un jour, on apprit qu'elle était vivante, qu'elle menait sa vie vagabonde dans les rues de Rabat.

Salvador Alberto était innocent !...

Mais, alors, la petite morte du kilomètre 13 ?... Le mystère de la citerne au squelette restait entier.

Et, le soir, en passant près de la borne où s'inscrit le chiffre fatidique, les indigènes, peureusement roulés dans leurs burnous, murmurent hâtivement quelques prières, pour apaiser une victime qui, peut-être, ne sera jamais vengée...

Léon FERRANDEZ.

Le chef-cantonnier Cassard, qui se rendit à Casablanca et alerta les autorités.

SOUVENIRS D'UN "CHIE

VIII.[1] — VÉTÉRAN

La Maison des Journalistes, qui est étage d'un vieil immeuble, aujourd'hui démoli, situé dans une petite rue du quartier de l'Opéra. Cette honorable institution n'a cessé de rendre les plus grands services à deux espèces de journalistes : les très jeunes et les très vieux, les débutants et les vétérans. Aux premiers elle offrait, pour une somme modique, la nourriture peu délicate mais copieuse qui convient à leur âge et à leur porte-monnaie ; aux autres, un lieu de réunion quotidien, une sorte de salon de retraite, où ils avaient le sentiment de tromper l'injuste obscurité où les reléguait, à la fin de leur carrière, une destinée parfois cruelle. Là, entre quelques anciens, vieillis comme eux sous le harnois, ils remuaient d'antiques souvenirs, prononçaient des noms que l'éternel silence recouvrira après eux, laissaient se lever dans leur cœur, par l'évoqué des événements dont ils furent naguère et jadis les historiens anonymes, la douce illusion d'avoir joué un rôle dans la vie de leur pays.

Après le repas, servi dans une salle sans décor, aux murs blanchis à la chaux, réfectoire pour fondation pieuse, on passait au salon ; un vrai salon, avec un tapis, des rideaux, des tables d'acajou et des fauteuils-club. C'est ici qu'on prenait le café, cérémonie qui se prolongeait jusqu'au milieu de l'après-midi, alors que le déjeuner était expédié en quelques minutes. Mais on se sentait tellement à sa place et dans son cadre parmi le demi-luxe de ce salon ! On se prélassait, jambes étendues sur les vastes sièges de cuir ; on fumait, avec des gestes de boyard palpant un havane, d'humbles cigares à quinze sous ; on jetait à haute voix un nom de ministre, et plutôt son prénom, quand passait à portée un Eliacin du fait divers.

— Approchez-vous, jeune homme, asseyez-vous. Vous avez fait ce matin un bien joli papier...

Ils savent prendre, ces vieillards, la jeunesse à la glu des mots où leur jeunesse était prise. Ils ont, pour s'attacher un auditeur, la voix caressante du Maître qui veut plaire au disciple ; ils évaluent le mérite nouveau-né avec l'autorité que confèrent l'âge et les carrières bien rentées ; ils s'intéressent — voyons ! c'est si naturel ! — aux jeunes confrères de talent... Et le timide débutant savoure l'exquis breuvage que lui verse cette main experte. Sur le veston noir aux reflets d'argent, le ruban jaunissant de ce qui fut peut-être la Légion d'honneur empreint l'éloge d'un caractère irrévocable et comme officiel... Et, peu à peu, le discours glisse du présent au passé. Sur l'estrade aux récompenses, l'ancêtre se substitue au jouvenceau. En un tournemain, sans douleur, l'opération s'est effectuée. L'aimable complument cède la place aux mémoires apologétiques.

Les vieux journalistes aiment socratiser. L'oreille complaisante et le visage attentif du novice sont des aubaines de choix, dont il faut, quand il est temps, cueillir le fruit éphémère. Bientôt, ceux-là rejoindront le flot sans cesse grossissant des incrédules et la troupe en marche des cadets, piaffant de zèle et d'impatience, qui leur passèrent, comme on dit, sur le dos, si nombreux désormais qu'ils en perdent le compte. Sont-ils attendrissants, les pauvres vieux, dans leur désir tenace d'être écoutés, et peut-être admirés ! A chaque génération, la figure de leur confident se renouvelle, mais non point son aspect, car la même fraîcheur de puberté naïve l'illumine. Eux, au contraire, se voûtent davantage, des rides s'ajoutent sur leur visage en parchemin, leur voix chevrote un peu plus. Pourtant, l'illusion les habite toujours. On les voit toujours filer, parapluie au bras, pleins d'une comique suffisance, au rendez-vous de la Gloire, où cette garce ne vient jamais. Mais tant de lapins ne les rebutent pas. Les déceptions accumulées finissent même par leur âme. Ils pôt d'orgueil dans leur avoir été ce qu'ils eussent voulu être.

Le soir, regagnant leur chambre solitaire, montant l'étroit escalier qui, avec ses marches dont chacune est le tombeau d'une chimère morte, ressemble à ces voies romaines jalonnées de sépulcres, quels fantômes convient-ils au noir festin de leur pensée ? Souvent, je me le suis demandé, à les voir, si perclus de vanité, se gonflant et se rengorgeant, les bougres infortunés, sous leurs vêtements frottés à la brosse à reluire, dérobant à la dignité du faux-col et de la paire de guêtres l'opprobre deviné des chemises douteuses et des chaussettes à claire-voies...

— Approchez-vous, jeune homme, asseyez-vous. Vous avez fait ce matin un bien joli papier...

J'y fus coincé, comme tant d'autres. Ce lui qui m'interpellait, je le voyais ici, chaque jour, depuis des semaines. Son triple menton, qui s'affaissait sur son gilet avec des façons de jabot, lui donnait l'air d'un somnolent chanoine, mais il avait l'œil vif et bien ouvert. Trop vif et trop ouvert même, épiant avec des ruses d'araignée filandière l'imprudent aventuré jusqu'au voisinage de son fauteuil, et le happant aussitôt.

Comment cela s'est-il fait ? Je n'accuse rien que ma candeur, d'abord ; un amer plaisir, ensuite. A minuit, nous étions ensemble dans une brasserie — la dixième, peut-être, où il m'entraînait — son bras passé sous le mien, avide de prolonger un entretien inespéré qui, doucement, dans les vapeurs qui lui montaient au cerveau, tournait à la confession. Ma tête se troublait lentement. Il parlait, avec des pauses où passaient, à travers de longs reniflements, les images d'un passé chargé de déboires et d'exécration. Cela

(1) Voir «DÉTECTIVE» depuis le n° 253.

bourgeois pour le compte d'un maître-chanteur avéré. Personne, pourtant, ne semblait lui en tenir rigueur et c'était le débondement soudain de ses paroles plutôt que sa main suspecte que l'on fuyait. Cette indulgence, je l'ai comprise plus tard, ayant moi-même, par la suite, roulé ma bosse dans d'étranges milieux. Un journaliste est un journaliste, du moment qu'un patron paie sa copie. Le patron, lui, est ce qu'il veut, et tire ses ressources d'où bon lui semble. En aucun cas, à la Maison des Journalistes moins qu'ailleurs, ses collaborateurs ne supportent le poids de ses tares. « S'il en était autrement, disait l'un de ceux-ci, où écrirait-on ? »

Il me contait l'affaire Gouffé par le menu, dévidant les épisodes un à un, dans un ordre parfait, comme les chapitres d'un roman bien construit. Des noms coulaient de ses lèvres, n'éveillant dans mon esprit que le son vide des souvenirs livresques, mais pour lui, se dressaient vivants, avec leur voix, leurs gestes, leurs habits anciens : le docteur Lacassagne, le juge Doppfer, le procureur Quesnay de Beaurepaire, acteurs d'un drame aussi froid désormais qu'une leçon d'histoire. Puis, un nom tirant l'autre, dans un défilé kaléidoscopique, passèrent des bribes de boulangisme et de dreyfusisme, étonnant magma où montait, des viscosités d'une menteuse mémoire, pareil aux relents cadavériques d'un marais, le

Goron, s'était juré d'avoir ma peau... Pardi, je ne le ménageais pas... En attendant, il marchait... Aujourd'hui, qu'est-ce qu'on voit ?... Quand une affaire traîne un peu, quand on ne découvre pas l'assassin tout de suite, la police n'a qu'un signe à faire, un doigt sur la bouche, et tout le monde se tait... Le dossier est classé, l'histoire enterrée, bonsoir, c'est fini... C'est parce qu'il n'y a plus de journalistes qui osent tenir tête à la police qu'elle est maintenant si mal faite...

En l'écoutant, je pensais à certains propos, chuchotés ici et là, qui le montraient, le rigide censeur, inféodé à cette police qu'il dénigrait. On disait couramment autour de lui « qu'il en était ». On ajoutait, l'œil apitoyé :

— Dommage ! Il a eu du talent, vous savez. C'était quelqu'un, il y a seulement vingt ans...

Il n'appartenait plus à aucune « rédaction ». Il assurait sa précaire existence en rédigeant une petite feuille

licenciés et barbus, fumant des pipes de grand-pères et fredonnant des refrains libertaires — nonobstant le goût de la famille et l'attachement aux trains de banlieue fraternisaient devant le zinc.

Un aigre vin blanc trempait dans verres. Dans le laisser-aller général, en gars de l'imprimerie, ceux des Messageries Hachette, et les étranges citoyens, en traînant, casquettes en huit, jerseys et savates béantes, venus là, les mains les poches, à la lumière et au chaud, attendre l'« ouverture des Halles » prêtait attention à nous. Mon avait renoncé à sa gravité de pauvres manches, lustrées par suyaient sans y prendre garde mares liqueureuses qui décoraient Une ivresse calme et émouvante

— Pourquoi m'as-tu gars ?... Si tu savais, ces noires, cette rue sale, ces toute cette crasse vivante que ça remue au fond d vingt ans ; comme toi, j'ai m'appartenait... Tiens, rière cette vitre, tu vobre, comme une nich que, un soir d'hiver, ans, je suis venu gu la sortie de mon pr mier article !... Un gnes, et pas signé l'ai attendu en t tend pas sa mai vous... Je me vois qui me laissa s ques d'encre fr ce journal, to qu'un biscuit vaux, attelés heurtaient d pierre... Un celle de l'i et belle... chaud et barquais Il lan une au basse gard de un ob h e

EN ÉCRASE

famille
banlieue —

npait dans nos
général, entre les
des Messageries
citoyens au pas
uit, jerseys délavés
là, les mains dans
e et au chaud, pour
des Halles », nul ne
ous. Mon compagnon
avité de magister. Ses
strées par l'usure, es-
endre garde les petites
qui décoraient la table.
t émouvante le possédait :

m'as-tu amené ici, petit
avais, ces vieilles maisons
e sale, ces bistrots sordides,
sse vivante et lumineuse, ce
au fond de moi ? Ici, j'ai eu
me toi, j'ai cru que le monde
... Tiens, regarde, là-bas, der-
tre, tu vois ce petit coin som-
une niche à chien ?... C'est là
pas signé !... Ça ne fait rien... Je
ndu en tremblant, comme on n'at-
as sa maîtresse au premier rendez-
Je me vois encore, dépliant le journal,
e laissa sur les doigts de larges pla-
d'encre fraîche... Ah ! qu'il sentait bon,
ournal, tout humide et craquant ainsi
un biscuit aux amandes... D'énormes che-
ux, attelés aux voitures de livraison,
eurtaient de leurs gros sabots le pavé de
ierre... Une odeur de crottin se mêlait à
elle de l'imprimerie... La nuit était froide
et belle... Et moi, tout transi, j'avais le cœur
chaud et débordant de tendresse. Je m'em-
barquais pour la gloire.

Il lampa son verre d'un trait, commanda une autre bouteille.

— Regarde-moi, reprit-il d'une voix plus basse et comme secouée de sanglots ; regarde-moi, petit gars. Voilà ce qu'ils ont fait de moi, mes quarante ans de journalisme : un vieux gâteux, sans famille et sans amis, obligé pour croûter de se vendre à une horrible fripouille, en attendant l'hôpital et la fosse commune... Pourtant, j'ai eu de bons jours... J'ai été quelqu'un, comme ils disent, les autres... J'ai connu de grands personnages, j'ai tutoyé des ministres, j'ai fréquenté des actrices célèbres... N'ouvre pas ces yeux, ça t'arrivera aussi... Va, si tu savais, c'est si peu de chose !... Le malheur, c'est que ces gens célèbres qu'on connaît lorsqu'on est jeune, ils sont déjà vieux... Au moment où l'on aurait besoin d'eux, ils crèvent tous... Ceux qui viennent derrière nous ignorent ou nous méprisent, parce que nous-mêmes commençons à vieillir... Et puis, vous arrivez, vous autres, tout fringants et robustes, pour prendre les places que nous avons occupées... On nous écarte peu à peu... Bien sûr, c'est la vie... Mais, tu le sauras un jour, on ne se fait pas de rentes dans notre métier... Quand on gagne un peu d'argent, on le dépense vite... On a tellement de tentations !... On veut bien vivre... Et puis, à force de se croire quelqu'un d'important parce que nous mettons notre signature au bas d'articles que le public lit, on aime à prendre des allures de grand seigneur... Parbleu, nous sommes des imbéciles !... Ceux que nous cherchons à épater s'en foutent... Ils croquent notre galette, et, quand il n'y en a plus, adieu... On est tout seul... Alors, on essaye de rattraper quelque chose de ce qui a été bêtement gâché et perdu... On se dit que ce n'est pas possible d'être oublié à ce point-là... On se dit que, voyons ! d'avoir eu son nom en première page d'un grand journal pendant tant d'années, ça compte tout de même un peu... Je t'en fiche... Un journal, il en sort trois cent soixante-quinze numéros dans une année... Au bout de dix ans, calcule un peu ce que ça fait... Si tu es tout au bas de la pile, qui est-ce qui ira y voir, tu veux me le dire ?...

D'une lourde bague ouvragée qu'il portait à la table.

Il se pencha vers moi :

— Est-ce que tu as de l'argent pour payer ça ? me dit-il en me désignant nos trois bouteilles.

Nous sortîmes. Le jour pointait tristement

à travers un ciel bas et charbonneux. Les ballots de journaux ficelés tombaient avec fracas sur le plancher des vertes camionnettes, tandis que les rotatives, une à une, interrompaient leur tonnerre. Fouetté par l'air matinal, il se redressa. Sa figure, tout à l'heure congestionnée, prenait une pâleur de cire. Il souffla à travers ses moustaches blanches :

— Le journalisme, vois-tu, petit gars, me dit-il en s'arrêtant au bord du trottoir de la rue Montmartre, c'est un grand bateau qui longe de beaux rivages, mais qui n'aborde jamais nulle part. Alors, un jour, quand on n'est plus bon à rien, il faut bien se résigner à ce qu'on vous jette par-dessus bord.

Il me donna la main et, se raidissant, s'éloigna. Mais, au bout de quelques pas, il se retourna brusquement et, m'appelant :

— Dis-donc, petit gars, tu ne peux pas me prêter vingt francs ? Je voudrais prendre un taxi, parce que, à ces heures-ci, il vaut mieux que j'arrive en taxi, à cause de ma concierge.

Alain LAUBREAUX.

(Copyright by Alain Laubreaux, 1933.)

Gabrielle Bompard et l'huissier Gouffé (en haut, à gauche), Michel Eyraud (en médaillon, ci-dessus), les scènes de l'enlèvement de la malle tragique (à gauche) et des assises (ci-contre) étaient encore vivants à son esprit tandis qu'ils n'étaient pour moi que les images jaunies et sans aucun attrait d'une vieille page de journal.

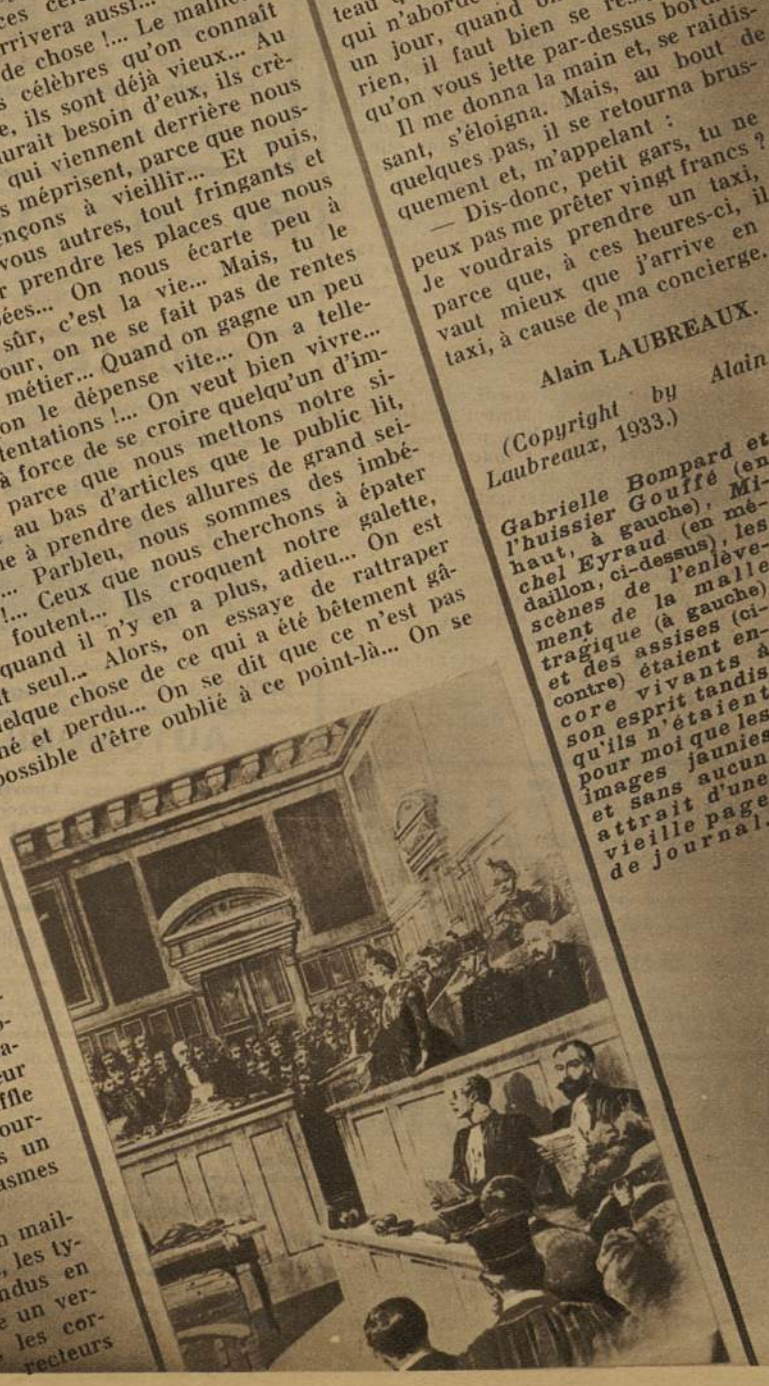

Un soir d'hiver d'autrefois, il était venu chercher, à la sortie de la rotative, le journal tout humide d'encre qui publiait son premier article.

FIN

DIVERS FAITS

LA BELLE ET LA BÊTE

Cluj (Transylvanie) (*de notre correspondant particulier*).

On va bientôt juger, aux assises de Cluj, Georges Suran, le meurtrier de la belle Irina Sajmesco, qui n'avait pas voulu de lui...

Le drame eût été banal, s'il ne s'entourait de circonstances particulières. Il a eu pour décor les montagnes abruptes d'Abrud, hier encore couvertes de forêts impénétrables, aujourd'hui envahies par les bûcherons. Dans ces contrées, depuis les travaux de déboisement, de veritables villages se sont créés ; des hommes sont venus ; en même temps que les hommes, là où ne pouvait se voir que la flore des hautes altitudes, des cabarets ont ouvert leurs portes...

Irina Sajmesco servait à boire aux rudes compagnons de la montagne. Quinze ans, jolie, la plus belle de l'agglomération nouvelle (le village de Carpinis, comme l'avaient baptisé les hommes rudes), elle avait tout pour plaire. Irina, jeune fille d'affaires, était avenante avec tous et ne faiblissait pour personne, ce qui faisait le compte de l'aubergiste. Mais, Georges Suran survint...

Bellâtre de la montagne, Georges Suran tirait vanité d'une réputation don-juanesque, qui lui assurait, disait-il, de durables succès. Cependant, Irina lui résista...

Il se battit pour elle : il ne réussit qu'à être chassé de l'auberge et roué de coups, sous les rires des bûcherons assemblés...

Irina aussi se moqua de lui.

— Elle sera mienne, morte ou vivante, jura Georges Suran à un de ses amis.

Un hiver passa. Les ouvriers peinaient dur dans la forêt, car la saison des pluies avait été longue et avait interrompu leur tâche... Les bûcherons rentraient tard, fatigués, ne pensant pas à prolonger la veillée, ce qui diminuait le travail à l'auberge. Irina eut plus de loisirs. Elle put aller vagabonder dans la montagne et s'habitua à ne rentrer qu'à la nuit, comme les hommes...

Une scierie avait été installée, près du village de Carpinis, où Sajmesco avait ouvert son auberge.

Tous les bûcherons des alentours y fréquentaient.

Un soir, on ne la revit pas à l'auberge...

On sut que, l'après-midi de ce jour-là, Georges Suran avait abandonné son chantier pour aller lui aussi dans la montagne... Les soupçons se portèrent sur lui. On se demanda si, rencontrant Irina au pied d'un glacier, il n'avait pas assouvi sur elle sa colère ancienne... Mais il n'était possible que de faire des suppositions... Georges Suran fut arrêté. Il nia.

— Cherchez Irina, disait-il.

La montagne, tout d'abord, ne parut pas vouloir rendre sa victime. Les gendarmes ne réussirent pas à retrouver le corps d'Irina, ni dans les forêts, ni aux creux des glaciers. Déjà il était question de relâcher Suran, faute de preuves, lorsqu'une découverte vint modifier le cours de l'enquête...

Un des bûcherons de Carpinis, en voulant puiser de l'eau dans la citerne d'une source, aperçut dans la masse trouble un lambeau de vêtement. Intrigué, il se pencha, recueillit le morceau d'étoffe : c'était un débris de corsage. Il voulut voir plus au fond. Un spectacle affreux s'offrit à ses yeux. Il apercevait vaguement un cadavre...

Eperdu de crainte, il alla raconter à ses compagnons ce qu'il avait vu ; ils vinrent à la citerne...

Ils en retirèrent le corps entièrement nu d'Irina Sajmesco. Elle avait été éventrée d'un coup terrible, du thorax au bassin.

Une hache, l'arme du crime, avait été jetée dans l'eau, en même temps que le cadavre...

La hache parla : on y retrouva les empreintes digitales du meurtrier. Et le meurtrier, c'était Georges Suran...

— J'avais promis de la prendre morte ou vivante, déclara ce dernier lorsqu'on l'acula à l'aveu.

Il situa son crime : il avait rencontré Irina près de la citerne. Il l'appela et l'entraîna dans un bois voisin.

— J'ai voulu l'embrasser, expliqua-t-il. Elle m'a repoussé, puis frappé. Alors j'ai pris ma hache... Elle s'est écroulée ; cependant, elle conservait encore un peu de force. Elle essaya de me mordre puis de m'enfoncer ses ongles dans les yeux...

Il avoua qu'il l'avait possédée morte, puis que, pris de peur, il n'avait plus pensé qu'à cacher son crime. Alors, il avait déshabillé Irina, il l'avait transportée jusqu'à la citerne et l'y avait jetée.

Georges Suran raconta cela sans émotion apparente. On eut grand'peine à le protéger contre les autres bûcherons, dont il venait de briser la joie...

G. STREM.

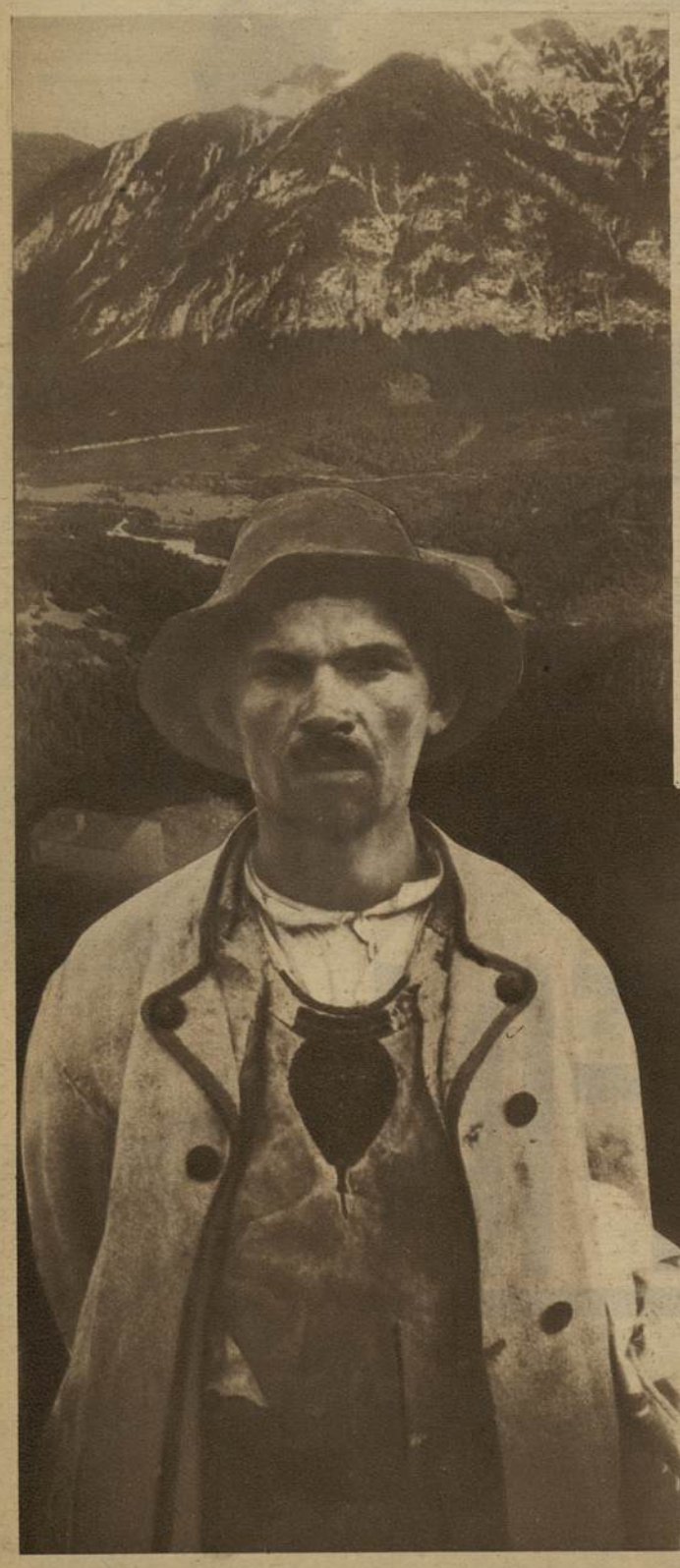

On retrouva, dans une citerne isolée de ces montagnes abruptes (ci-dessus, à gauche), *le cadavre nu de la petite Irina* (ci-dessus) *que Georges Suran* (ci-contre) *avait sauvagement éventrée et violée ensuite.*

FANTOMAS...

FANTOMAS, le bandit légendaire et redoutable, le Maître de l'épouvante, l'homme qu'aucun crime n'a jamais fait reculer, va-t-il reprendre le cours de ses exploits ?

Ecoutez le 3 Novembre

à la T.S.F. la "Soirée Fantomas" qui sera diffusée entre 20 h. 15 et 21 h. par :

Radio-Paris
Radio-Normandie
Radio-Toulouse
Radio-Lyon
Radio-Côte d'Azur
Radio-Agen

Lisez le 4 Novembre

Le Petit Journal

les péripéties sportives et émotionnantes de ce grand roman d'aventures,

Et participez au

CONCOURS DU BON SENS

600.000 francs de prix

LE 4 NOVEMBRE DANS **Le Petit Journal**

SI C'ÉTAIT FANTOMAS ?

AVENTURES INÉDITES PAR MARCEL ALLAIN

Elle craignait la paralysie

Mais son arthrite aiguë a cédé à l'action des Sels Kruschen

« Il m'est impossible, écrit cette dame, de vous exprimer, sur le papier, ma reconnaissance et ma joie d'être enfin guérie d'une arthrite aiguë qui m'enlevait la force des jambes. Depuis sept ans, je m'ankylosais chaque jour un peu plus, à tel point que je craignais la paralysie. J'ai 48 ans, et à présent je marche et je fais de très longues journées sans aucune fatigue. J'en suis à mon cinquième flacon de Sels Kruschen et n'ai voulu vous remercier d'un tel bienfait qu'après complète guérison. Ce qui ne m'empêche pas de continuer ma petite dose journalière, car dès que je reste quelques jours sans la prendre cela se remarque à mon visage qui se couvre de boutons. » - Mme F..., St-Ouen.

Ce cas peut paraître extraordinaire. Cependant, la lettre originale de Mme F... peut être vue aux bureaux de Kruschen par toute personne qui le désirerait. A remarquer que les Sels Kruschen n'ont pas apporté à cette dame un simple soulagement passager.

« Je n'ai voulu vous remercier, écrit-elle, qu'après complète guérison. » Les Sels Kruschen dissolvent l'acide urique, rétablissent le bon fonctionnement des organes — foie, reins, intestin — chargés d'éliminer les poisons, suppriment toute constipation et purifient le sang. Une « petite dose » chaque matin et vous ne tarderez pas à vous sentir infiniment mieux portant.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

DEVELOPPEZ RAFFERMISSEZ vos **SEINS**
par le **TRAITEMENT MÉDICAL SYBO** universellement réputé. Brochure gratuite (joindre timbre)
Laboratoires T. SYBO, 36, rue Saint-Lazare - PARIS (9e)

A. M. SUFEDA
chez **Bonnet,** coiffeur
Téléphone : **Anjou 30-60**
Pédicure de renommée mondiale
Pédicure de renommée mondiale

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer **en trois jours,** améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.
Remèdes WOODS, 10, Archer Street, (219 T S) Londres W 1

ÉCOULEMENTS
BLENNORRAGIE - CYSTITE - PROSTATITE
guéris radicalement et rapidement par
PAGÉOL
le plus puissant antiseptique urinaire;
évite toutes complications, supprime la douleur.
(Communication à l'Académie de Médecine)
CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et ttes pharm^ies
La boîte 16 fr., l^e 16 50. La triple boîte, l^e 36.20

DIABETIQUES

Chassez votre sucre sans vous astreindre à jeûner inutilement. Donnez votre nom et votre adresse à : **M. Ph. Hergert,** 32, rue de la Bourse, Départ. 459, Strasbourg.

HAUT LES MAINS !

5.000 briquets forme browning, sacrifiés à 22 francs. **Envoi contre remboursement. NIVELON,** P. R. Bureau 50, Paris.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane

affranchir lettres 1.50 cartes post. 0.90

100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

AUTOMOBILISTES

Economisez 15 à 20 % de carburant. **Décalaminez** votre moteur. **Lubrifiez** vos hauts de cylindre grâce au
BRENNUS
Renseignements et échantillons **gratuits.**
30, rue Washington, Paris (VIIIe).

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?
CONSULTEZ Mme **Thérèse Girard,** voyante célèbre, diplômée. Expériences sous contrôle scientifique connue du monde entier par ses prédictions et ses conseils. 78, av. des Ternes, (17e). De 1 à 7 h cour, 3e étage.

VOTRE AVENIR vous sera dévoilé grâce à la mystér. et célèbre voyante AUGUSTALES. Envoy. date, mois naiss., prénom et 5 fr. pour frais d'écritures et de port. Extraord. par ses prédict. Fixe date événe., guide, conseille et dév. tout. Bulletin-not. grat. Ecrire : Mme AUGUSTALES, 22, rue Léon-Gambetta, 22, à Lille (Nord).

JABAMIAH tarots bohémiens selon le rite antique.
Précise dates. De 10 à 19 heures et Dim. Depuis 15 fr. Place Clichy, 10, 3e étage.

Mme BERTHE Action à Distance. Talismans véritables. Parfums magiques. Succès absolu. T. les j., 22, rue de Montreuil, Paris, 4e, à droite.

L'aumônier, qui a pour mission d'apporter le réconfort suprême aux condamnés à mort, est généralement respecté par les prisonniers.

se produisent. Ils sont presque toujours causés par l'amour, le désir, la jalousie... On me comprend !

Pourtant, l'amour qui n'ose pas dire son nom ne peut guère, ne peut *pas* s'assouvir en prison... sauf toutefois lorsqu'il est éprouvé par un auxiliaire, car, alors...

L'auxiliaire, on le sait, est presque un homme libre. Il circule à son aise dans les galeries, les couloirs, les escaliers, les cours. Il entre à son gré dans les cellules et il rend tant de précieux services à son gaffe, il le « tient » tellement, il peut, s'il le veut, lui faire ramasser de telles bûches, que celui-ci est bien forcé de fermer les yeux et de permettre à son collaborateur de se passer ses petites fantaisies.

Ainsi que presque tous mes camarades, il m'est arrivé de fermer les yeux, de ne pas contrarier les goûts de mes auxiliaires.

Je m'empresse d'ailleurs d'ajouter que je ne fais pas ici allusion à Bébert. Revenu de bien des choses, Bébert n'avait qu'une passion : celle du « tutu », du bon « tutu » rouge, blanc ou rosé.

Qu'il fût de Bordeaux, de Bourgogne, d'Anjou, de Touraine ou de la vallée du Rhône, peu lui importait. Pourvu qu'il en pût resquiller, chaque jour, en quantité suffisante, il était heureux et ne demandait pas autre chose au bon Dieu. Et vous l'eussiez mis en présence de la plus affriolante des « coquines », qu'il se fût détourné d'elle, en haussant les épaules.

— Du « tutu », pas de cucu ! telle était la devise de Bébert.

Mais, beaucoup de ses collègues ne cachaient point leurs penchants, les affichaient avec tranquillité... et m'annonçaient même quand, après un siège plus ou moins prolongé, leur flamme avait été couronnée par un des leurs ou un détenu ordinaire.

Quand il s'agit de ce dernier, l'auxiliaire a des moyens pour réduire la résistance qu'on lui oppose. Il menace l'objet de sa passion de dire au gaffe qu'il a commis telle ou telle faute, prononcé, contre lui, une phrase injurieuse, proféré une menace. Au besoin, il ira jusqu'à faire le geste de briser quelque objet dans la cellule du récalcitrant qui, pour ne pas aller au « mitar », cédera, accordera tout ce qu'on veut de lui.

Et la scène se déroule toujours à l'heure où le gaffe étant descendu au mess, l'auxi règne en maître, en potentat, sur tout le monde.

S'agit-il d'un autre auxiliaire ? Les choses s'arrangent par consentement mutuel, soit (toujours à l'heure du mess) dans la cellule d'un de ces messieurs, soit dans quelque coin écarté de la prison.

De mon temps, les amateurs de ces ébats se donnaient généralement rendez-vous dans une partie des sous-sols.

Cette circonstance n'était ignorée de personne. On laissait faire... D'autant plus volontiers que, par un soupirail bien opportunément pratiqué dans la muraille, on pouvait assister de façon fort commode aux jeux de ces messieurs. Les distractions sont rares, en prison, même pour les gardiens. Le lecteur accordera donc son indulgence à ceux de mes camarades qui se montraient friands de tels spectacles !...

Ce sous-sol n'était pas seulement une « garçonnière » pour les auxiliaires. Ils y venaient parfois régler leurs comptes. Et, certain jour, penché sur le soupirail, j'assistai à une scène bien singulière que deux d'entre eux, Totor et Tatave, jouèrent sous mes yeux sans d'ailleurs se douter que je les observais. Voici :

Totor, spécialiste de l'attaque nocturne, était employé à balayer, à éplucher les légumes. à servir la soupe aux détenus. Tatave, lui,... servait la messe de l'aumônier. Il était enfant de chœur. C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire !

Donc, ce jour-là, mes deux compères étaient réunis dans le sous-sol. Très animés, faisant des gestes violents, ils discutaient à voix basse.

Totor disait :

— Tu m'dégoûtes... T'as encore écrit des cochonneries sur le mur de la sacristie, t'as craché dans le bénitier et t'as dessiné une morue à poil, à cheval sur son bidet, dans le livre de messe du ratichon !... Si tu crois que c'est des trucs à faire !...

— Ça va ... Ça va !... Je vois ce que c'est. Tu veux lécher les croquenots du sac à charbon (1) pour être enfant de chœur à ma place.

— J'men balance de ta place ! J'men ressens pas pour aller verser du jujube dans le verre en cuivre de l'aumônier. Seulement, ce que je peux te dire, c'est que t'as tout du sacrilège !

Les lourdes mains de Tatave remontèrent jusqu'à ses pectoraux; il courba la nuque, baissa le front comme s'il allait foncer.

— Comment que t'as dit ça ? Répète voir ?... Je crois que je n'ai pas bien entendu.

Pauvre Tatave ! C'était la première fois que ce mot parvenait à ses oreilles. Et c'est bien pourquoi il suscitait en lui une telle émotion, une telle indignation, une telle colère ! De toutes les injures qu'il avait reçues au cours de son existence aventureuse, celle-ci lui paraissait la moins supportable.

Totor, ricanant, le bravait; puis il répéta, détachant les syllabes :

— Sa-cri-lè-ge !... (après un haussement d'épaules). Cherche pas à comprendre... T'as pas d'école !... C'est trop fort pour toi.

Le poing-massue de Tatave se détendit. Totor, la bouche ensanglantée, cracha ses dents, riposta par un coup de pied qui atteignit l'autre au bas-ventre. Et ce fut dans l'ombre de la cave un terrible corps-à-corps. J'entendais le bruit sourd des coups sur les visages, les poitrines, les ventres. Je voyais, dans un nuage de poussière noire, les bouches baver rouge, s'entrechoquer les crânes rasés, luisants de sueur et de sang. Je voyais les mains chercher les gorges, les parties génitales. Je voyais des doigts écartés chercher des yeux.

Fauché par un croc-en-jambe, Totor s'abattit. Un coup de talon lui fit craquer le nez, éclater les lèvres, sauter encore quelques dents.

Tatave s'accroupit auprès du vaincu, lui mit un genou sur la poitrine, le prit par les oreilles et, approchant son visage du visage mutilé d'où le sang coulait, il dit, haletant :

(1) Prêtre.

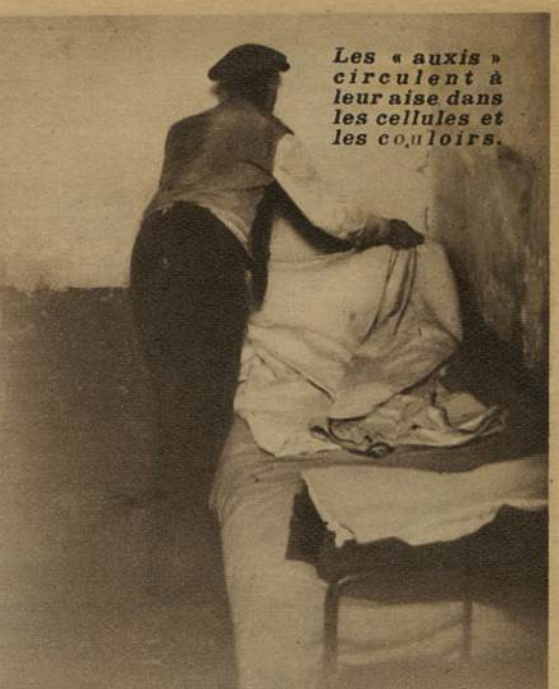

Les « auxis » circulent à leur aise dans les cellules et les couloirs.

— Ou tu m'dis ce que c'est que le truc de tout à l'heure, ou j'te butte. Choisis !

Totor cracha, souffla les caillots de sang qui bouchaient ses narines et, zézayant comme un enfant, à cause de ses dents brisées :

— Quel truc ? demanda-t-il.

— Le truc de tout à l'heure... Que j'ai tout du sacrilège ?

— Oui, Totor. T'es ce que t'es. Je sais ce que je dis. Moi, je suis aussi affranchi que toi. Mais faire ce que t'as fait à l'aumônier, c'est vache. T'as bu son « tutu », t'as charrié son livre de messe. Et même t'as dit que l'écriture qu'il y a dedans, c'est du « langoustin », kif le « javanais ».

— Et après ?... Chante-matines n'est pas exempt qu'on se foute de sa pomme.

— Si, il est exempt ! Et t'es le dernier qui devrais. Et j'vais te dire pourquoi. Quand ton petit frangin était ici et attendait d'être coupé, il y a trois ans, moi j'y étais aussi. Tout le monde lui crachait sur le « tarin », à ton frangin. Il n'y avait que « chante-matines » à être bath pour lui. Et quand le moment est arrivé pour le petit d'aller priser une pincée de son dans le panier à Deibler, il pleurait comme une gonzesse. L'aumônier l'a embrassé. Et il lui a dit : « Je la porterai moi-même, la lettre à votre maman. »

Totor cracha de nouveau :

— Eh bien ! moi, je dis et je répète que, pour charrier un homme comme ça, faut être un sacrilège. Maintenant, butte-moi si tu veux. C'est le moment de montrer que t'en as dans le buffet...

Tatave le tenait toujours par les oreilles. Il demeura un temps immobile, silencieux. Puis il lâcha la prise, se leva, fit quelques pas en titubant, puis il se laissa tomber sur un tas de charbon et prit, dans ses mains souillées, son visage ensanglanté.

Je l'entendis murmurer :

— C'est vrai, tout de même, que j'ai tout du sacrilège !

(*A suivre.*)

Confession recueillie et adaptée par
Pierre LA MAZIÈRE.

CONFESSION D'UN GEÔLIER

V[1] MESSIEURS LES AUXILIAIRES

On me demanderait :

— Mais comment les détenus se comportent-ils les uns envers les autres aux rares instants (aller à la promenade quotidienne et retour) où ils se trouvent ensemble ? Entre tant de gens d'origine et de conditions si différentes, des incidents n'éclatent-ils pas ? Et des communications ne s'établissent-elles pas entre individus se reconnaissant des affinités ?

Je répondrais :

— Très surveillé durant les deux parcours qu'il fait pour aller de sa cellule au préau et pour en revenir, sachant que, s'il adresse la parole à l'un de ses compagnons, il est passible d'une punition, le détenu observe le silence.

Mais qu'a-t-il besoin de parler pour s'entretenir avec celui-ci ou celui-là ? Ne dispose-t-il point (ceci se rapporte évidemment à l'habitué, au cheval de retour, au professionnel, si je puis dire) de tout un système de signaux qui lui permet de converser non seulement avec les occupants des cellules voisines de la sienne, mais encore, par relais, avec les points les plus éloignés de la prison ? Ne lui suffit-il pas de tousser, de se moucher, d'éternuer d'une certaine façon, pour se faire comprendre ? Et, lorsque tout dort ou paraît dormir dans l'immense maison, de petits coups, frappés selon un code, ne propagent-ils pas, à travers murailles, couloirs, étages, bâtiments, des monologues, des dialogues, dont le gaffe ne peut découvrir d'où ils s'échappent, et moins encore discerner la signification ?

Tout de même, il arrive parfois que des incidents, des rixes, des agressions rapides, brutales (suivis d'une répression immédiate)

(1) Voir « Détective », depuis le N° 257.

Durant la "promenade", la file des détenus est l'objet d'une très rigoureuse surveillance.

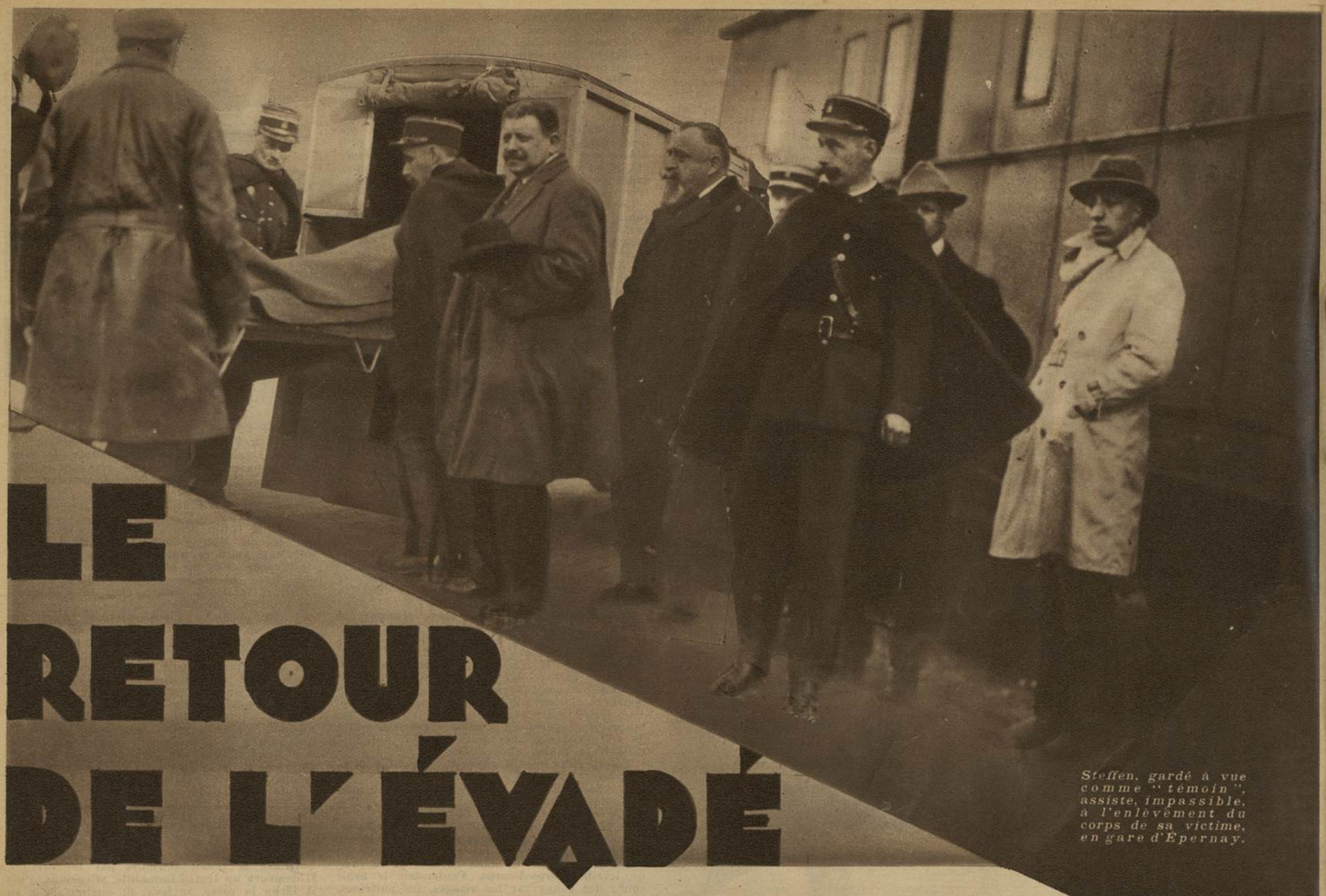

LE RETOUR DE L'ÉVADÉ

Steffen, gardé à vue comme "témoin", assiste, impassible, à l'enlèvement du corps de sa victime, en gare d'Epernay.

TRAVAUX forcés à perpétuité !

Le jeune homme avait écouté la sentence sans émotion apparente. A peine ses joues pâles et maigres s'étaient-elles légèrement colorées lorsque, debout dans la salle, son vieux père lui avait, de la main, adressé un geste d'adieu.

Puis les gendarmes avaient entraîné le condamné vers cette petite porte qui, dans le box des assises, semble s'ouvrir sur le néant. Sa longue silhouette de grand gosse voûté s'était effacée derrière les uniformes. Pantin dont on a brisé les ficelles et qu'on emporte dans les coulisses.

Adolphe Steffen, qui venait de sauver sa tête, allait vers son destin.

Après tant, après trop d'audiences consacrées à des crimes d'adolescents, ou de très jeunes gens, ce n'était pas sans une certaine émotion qu'on avait vu comparaître devant les juges cet assassin de vingt-deux ans, ce fils de bonne famille promis à une honorable et paisible carrière et qui, d'un seul coup, s'était vu précipité à la place où s'assoient, d'habitude, les plus maudits des enfants, ces enfants du malheur qui, si souvent, deviennent des enfants perdus.

Mais lui, Adolphe Steffen, quelle excuse pouvait-on trouver à sa chute ?

D'origine allemande, — il était né à Haguenau (Bas-Rhin) —, devenu Français de par le traité de Versailles, ce jeune Alsacien avait mené, jusqu'à la veille de son crime, la vie d'un étudiant moyen, d'une « intelligence moyenne », aux dires de ses maîtres, mais en qui ses condisciples s'accordaient à reconnaître un « joyeux compagnon ».

Trop dissipé sans doute, car on le chassa bientôt de cette école des Arts-et-Métiers d'Erquelines (Belgique) où le grand chic était — si l'on en croit certains élèves — de posséder un revolver. Steffen vint alors à Paris pour s'y faire embaucher comme dessinateur industriel. Il songeait aussi à faire du cinéma. Mais sa vocation était ailleurs.

Débarquant à la gare de l'Est, il s'aperçut qu'on chargeait dans les fourgons les coffres de numéraire destinés aux gares. L'idée d'un attentat germa dans son faible esprit.

Une première fois, il essayait de cambrioler le fourgon du Paris-Nancy, mais échouait dans sa tentative. Le lendemain, il se glissait dans le fourgon du Paris-Strasbourg, et c'était alors le drame.

Peu avant Epernay, où il devait descendre, il tuait le malheureux chef de train Perrin, volait son portefeuille, mais ne parvenait pas à fracturer les coffres...

— Il y avait quelqu'un... alors j'ai saisi mon revolver et j'ai tiré.

Misérable défense. Arrêté, Adolphe Steffen avouait avoir armé son revolver avant de pénétrer dans le fourgon et avoir tiré toutes les balles. Son crime commis, il était descendu à Epernay où il avait acquitté, non sans peine — ce qui le fit remarquer — la différence entre le prix du billet de seconde et de troisième. Puis il était allé au presbytère.

Se confesser.

Le prêtre, cité à la barre, avoua qu'il avait « réconforté » le jeune Alsacien. Et Steffen, tête basse, le regard tourné ailleurs, d'ajouter :

— J'avais honte de moi-même.

Est-ce cette honte — et, qui sait ? le remords — qui inclinèrent les jurés de la Marne au maximum possible de clémence ? Steffen, dont l'avocat général réclamait la tête, fut condamné au bagne perpétuel.

Je revois encore la scène : le misérable, debout dans son box et tordant dans ses longs doigts un mouchoir, sans larmes ; le père — type du vieil Alsacien — très droit sous son pardessus et contenant à grand'peine sa douleur ; l'avocat pliant son dossier et serrant les mains du condamné, puis, se tournant vers ses confrères :

— Pauvre garçon, je lui ai évité la mort sur l'échafaud. Mais le bagne ne l'épargnera pas. Avec sa frêle santé, je ne lui en donne pas pour quinze jours avant de succomber là-bas aux rigueurs de la Guyane.

Et le nom de Steffen, qui avait, un bref moment, occupé le premier plan de l'actualité criminelle, retomba dans le juste oubli où sombrent tous ceux que la société raye de ses rangs.

L'ancien étudiant connut la Centrale, la maison d'arrêt de Saint-Martin-de-Ré. Là, en attendant le départ pour le bagne, le directeur du dépôt des forçats, qui s'était intéressé au cas de ce fils de famille, le fit travailler dans les bureaux et lui proposa même de le garder pendant un an, retardant ainsi son départ pour la terre d'expiation.

— Réfléchissez, lui disait-il. Vous pouvez ainsi obtenir quelque adoucissement à votre peine...

— Je préfère partir cette année, répliqua Steffen.

Il partit. Il connut, comme tant d'autres, le voyage dans la cale du *La Martinière*, le pénitencier de Saint-Laurent-du-Maroni. Il ne fut plus qu'un matricule parmi d'autres matricules d'hommes enchaînés.

On oublia le crime d'Epernay, le jeune étudiant pâle aux mains d'assassin, le malheureux chef de train tué à son poste, le vieux père Steffen pleurant la tragique déchéance de son fils.

Vieilles histoires. Cela se passait en novembre 1929.

Deux ans après, un petit entrefilet perdu dans les journaux annonçait qu'Adolphe Steffen, condamné aux travaux forcés à perpétuité, pour homicide volontaire et vol, s'était évadé du bagne.

— Bah ! pensa-t-on, il mourra dans la brousse, épuisé de fatigue, de fièvre et de soif.

Et le nom de Steffen retomba, une fois de plus, dans l'oubli.

⁂

— Lève ton guichet, et haut le mains !

Le caissier de la Banque Jégu — une banque de la rue du Faubourg-Saint-Denis — qui était penché, assis à son bureau, sur des pièces de comptabilité, leva la tête et aperçut, à quelques centimètres de son visage, le canon d'un pistolet automatique de fort calibre, qu'un homme braquait sur lui à travers le guichet.

L'homme était vêtu d'un complet couleur « bois de rose », était maigre, assez brun, et, bien qu'il semblât être étranger, s'exprimait dans un français sans accent.

— Donne-moi la sacoche, — celle qui renferme l'argent français. Fais vite... J'ai deux copains qui font le guet sur le trottoir. Inutile d'appeler, ou je te descends illico.

Le malheureux caissier eût pu — s'il avait gardé son sang-froid — saisir à son tour le revolver chargé qui se trouvait précisément à côté de la sacoche — dans l'éventualité d'une attaque. Mais la stupeur, la peur aussi, le paralysaient, le subjuguaient. Il tendit deux sacoches, comblant au delà de ses désirs le malfaiteur. Celui-ci, rapidement, les entr'ouvrit pour s'assurer de leur contenu, puis, prestement, gagna la porte, le trottoir, et se perdit parmi les passants.

A peine eut-il disparu que la vitre de la banque volait en éclats. C'était le caissier qui, retrouvant son sang-froid, donnait l'alarme en lançant dans la glace de la devanture de la banque un coupe-papier en bronze.

C'était là, en effet, le signal convenu — depuis l'agression dont avait été victime, il y a quatre ans, le directeur de la banque — pour alerter les voisins. Au bruit des vitres brisées, les passants, les commerçants accoururent. Un agent s'en mêla. Tous apprirent de la bouche de M. Bonvalet — c'est le nom du caissier — la nouvelle de l'audacieux coup de main.

Mais trop tard. On avait bien vu s'enfuir un homme d'allures suspectes. Un témoin affirma même l'avoir aperçu s'engouffrer dans le passage Reilhac. Mais il ne pouvait être question de courir à sa poursuite. Le voleur aux deux sacoches était déjà loin. A peine avait-on pu remarquer qu'il était grand, très maigre, et qu'il avait le nez fort...

40.000 francs de billets de la Loterie Nationale, 15.000 francs en billets de banque français, 14.000 francs de devises étrangères, un bon de la Défense de 2.000 francs venaient d'être ainsi raflés, en plein jour, dans l'une des rues les plus populeuses de Paris, avec une audace, une sûreté de main déconcertantes. A coup sûr, il s'agissait là de l'exploit d'un professionnel de l'agression à main armée. Mais comment l'identifier ?

⁂

— Faites préparer les photos d'identité du nommé Steffen Adolphe, né le 6 octobre 1907 à Haguenau, évadé du bagne le 18 novembre 1931.

— Steffen, l'assassin du chef de train ?

— Oui, Steffen est à Paris. On l'a vu près de la Porte Saint-Denis, en compagnie d'une petite femme mince, vêtue de noir, parlant allemand.

— Vous en êtes sûr ?

— La personne qui a reconnu Steffen est formelle.

Steffen, à sa vue, a eu un léger recul, puis s'est avancé en disant : « Eh bien oui ! c'est moi. J'ai réussi non seulement à me tirer de là-bas, mais à revenir à Paris. Depuis, je me défends. Mais, surtout, ne l'ouvre pas, ou je te brûle. » Et il s'éloigna. Or, le signalement de l'agresseur de la Banque Jégu correspond à peu près à celui de Steffen. Nous allons présenter sa photo, parmi d'autres. On verra bien.

Le brigadier Holzer et l'inspecteur Lelièvre présentèrent le jeu de photographies. M. Bonvalet, le caissier de la Banque Jégu, ceux des témoins qui avaient vu s'enfuir le malfaiteur, furent formels. Tous, sans hésitation, posèrent le doigt sur la photographie de Steffen, l'évadé.

— Vous êtes certain de ne pas vous tromper ? insista le brigadier Holzer.

— Certain, affirma le caissier, dont on comprend que les traits de son agresseur lui soient restés gravés dans la mémoire.

— C'est bien, nous allons lancer son signalement à toutes les gendarmeries, à tous les postes-frontières, à tous les chefs de police du pays.

Le soir même, la direction de la Police Judiciaire informait tous les rouages du réseau policier qu'il convenait de rechercher et d'arrêter d'urgence le nommé Adolphe Steffen, ex-étudiant, sans domicile connu, condamné au bagne à perpétuité le 26 novembre 1929, évadé de Guyane en novembre 1931, et auteur d'une agression à main armée, le 12 octobre 1933, dans une maison de change de Paris.

La note ajoutait : « *Individu très dangereux* ».

Novembre 1929. Octobre 1933.

— Je ne lui en donne pas pour quinze jours avant de succomber aux rigueurs du bagne, avait prophétisé l'avocat de Steffen.

Singulière et tragique ironie des choses.

Le pâle et chétif jeune homme, si maigre qu'il semblait flotter dans ses vêtements noirs, survécut non seulement à la traversée dans les cales du bateau-prison, non seulement au terrible climat de la terre maudite, mais encore aux innombrables périls, aux dévorantes et meurtrières fatigues de l'évasion. Les fièvres, la brousse, la mer, il avait tout surmonté, résisté à tous les obstacles. Lui, pour qui la mort semblait la seule évasion possible, avait triomphé de la première « cavale » qu'il avait tentée.

Mais il est une chose, au bagne, dont bien peu triomphent. C'est la contamination, la pourriture morale des camps du Maroni.

A voir Steffen, il y a quatre ans, dans le box des assises de la Marne, si misérable, si frêle devant l'appareil de justice, on pouvait penser que le juste châtiment qui le frappait allait atteindre désormais un autre individu, en qui avait dû déjà s'éveiller le cauchemar

du remords et de la vie perdue. Son crime, sans excuse, apparaissait déjà comme un geste exceptionnel et l'on pouvait tenir comme certain que l'ex-étudiant ne chercherait qu'à racheter dans l'oubli sa brusque déchéance.

— Je suis un misérable, murmurait-il devant les juges ; je n'ai pas encore compris mon acte.

Deux ans au bagne. Deux ans de la vie aventureuse des évadés. Steffen se dresse, comme un revenant, sur le pavé de Paris.

— J'ai « compris », dit-il à celui qui le rencontra ; moi, je me « défends », et je te conseille de la boucler ou je te descends.

Et, revolver au poing, comme au temps qu'il pénétrait dans le fourgon du Paris-Strasbourg, il pénètre dans une banque et se fait remettre de l'argent sous menace de mort.

L'ex-étudiant, l'apprenti assassin, a terminé son éducation aux cours du soir des camps du Maroni.

Il sait maintenant qu'il ne faut se servir d'un pistolet que pour intimider les victimes.

Il a « compris ».

D'ailleurs, que risque-t-il ? Le bagne. Il en vient. Et il sait que le bagne conduit à tout, à condition d'en sortir.

⁂

A vrai dire, le cas de Steffen demeure exceptionnel. Je veux dire que les évadés de Guyane qui, revenus en France, à Paris, attirent l'attention sur eux par un nouveau « coup dur », sont rares.

On peut ajouter d'ailleurs que, sur les quelques centaines de forçats qui, bon an, mal an, parviennent à s'échapper, ceux qui éprouvent l'irrésistible mais périlleux désir de revenir en France, de respirer, ne fût-ce que pour un soir, l'air de « Paname », sont peu nombreux.

Encore faut-il diviser ceux qui reviennent en quatre catégories : ceux qui reviennent parce qu'ils ont la hantise de la terre natale, de la terre où ils ont vécu leur triste jeunesse, où ils ont aimé : un visage de femme, mère ou maîtresse, est parfois plus impérieux que la crainte de se faire reprendre.

Il y a aussi ceux qui reviennent parce qu'ils nourrissent en eux un désir de vengeance. Vengeance contre l'homme qui les a « donnés », contre la femme qui les a trahis. Le cas le plus étonnant fut celui de Huignard, l'homme au marteau de l'attentat contre la bijouterie Lévi, du boulevard Saint-Martin... Huignard, qui, condamné à vingt ans de bagne, s'évada, franchit l'Amazone, gagna le Brésil, séjourna un moment à Buenos-Aires, et puis, n'y tenant plus, revint en France pour retrouver l'homme qui, profitant de son exil, avait soustrait sa part de prise dans l'affaire de la bijouterie. Il le retrouva, lui demanda des comptes, et finalement lui logea deux balles dans le ventre. Huignard fut repris. Il accepta avec bonne humeur sa défaite, retourna au bagne, regrettant moins la « Belle » perdue que sa vengeance, et vingt jours, très exactement vingt jours après son arrivée, s'échappait à nouveau. Il est actuellement en Colombie.

Ceux qui reviennent... Les plus nombreux sont les souteneurs, évadés des « durs », et qui, de Buenos-Aires, de Barcelone, de Bruxelles, montent à Paris par nécessité professionnelle. Des amis sûrs leur donnent asile. Mais leur séjour est de brève durée. Le temps de prendre livraison de la femme qui les aidera à vivre, et ils retournent à leur port d'attache. Mais depuis les expulsions de Buenos-Aires, depuis que Barcelone, à son tour, cherche à épurer ses bas-fonds, ces forçats en rupture de ban n'ont plus la partie belle.

Il y a ceux, enfin, qui reviennent parce qu'ils ne peuvent plus trouver de quoi vivre sur la terre qui leur servait d'asile. Des années ont passé depuis leur départ du bagne. Ils ont vu, depuis qu'ils ont retrouvé la « Belle », bien des mains se tendre autour d'eux. En France, leur serait-on moins secourable ? Munis de faux papiers, ils reviennent, débarquant d'abord à Barcelone ou à Hambourg, puis, par étapes prudentes, regagnent la France où, fuyant le milieu qui pourrait les perdre, ils cherchent, en attendant la prescription de leur peine, à vivre discrètement, paisiblement.

Le hasard m'a fait rencontrer l'un de ces hommes, peu après la nouvelle de l'agression à main armée de Steffen. Un ami commun me le présenta. L'homme, qui fut jadis condamné à cinq ans de bagne et à la relègue, revint en France, peu après son évasion. Il est à Paris depuis dix ans. Dans deux ans, il aura atteint la prescription de sa peine.

Ce n'est plus un homme traqué. Menant une vie laborieuse et modeste, il attend, avec confiance, l'heure où tout danger d'être repris sera écarté.

Mais il est dans la vie des évadés de singuliers dilemmes : l'entreprise où travaille cet homme fut chargée, l'autre jour, de réparations à la prison de Poissy. Le forçat en rupture de ban fut désigné. Devait-il refuser ou courir le risque d'être reconnu par d'anciens gardiens ? Il accepta ce risque. Mais les années passent. Et les gardiens aussi. Et c'est en toute tranquillité que l'évadé put travailler dans cette prison où, jadis, il avait été détenu.

Marcel MONTARRON.

Ayant suivi, au bagne, le cours du soir du crime, Steffen (ci-dessus, à gauche) *revint à Paris, avec l'intention de "se défendre". Et quelques mois après, devenu un habitué des petits bars du Faubourg Saint-Denis* (ci-dessus), *il tentait le "coup dur" de l'attaque à main armée du caissier Bonvalet* (ci-dessous).

LES FANATIQUES

Lynché par la foule, le lieutenant Kyriakis fut conduit au commissariat.

D'un volume de souvenirs à paraître à la fin de l'année, sous le titre : Trente ans dans les rues de Paris, *M. Gaston Faralicq, ancien commissaire divisionnaire à la Police Municipale, a bien voulu extraire pour* Détective *le chapitre suivant.*

La vivacité du récit et la sensation qu'il provoque de choses vues, ressuscitées avec un saisissant relief, donnent à ces mémoires un intérêt aussi captivant que celui du meilleur roman.

Un Grec n'est pas ce qu'un vain peuple pense : un homme maigre et sec comme une figue de Thessalie ou un raisin de Corinthe, très exubérant, mais aussi très rusé et dissimulant, sous un sourire de commande, l'art profond de cacher sa pensée, son visage et... son jeu.

En réalité, il est d'un tempérament volcanique. Très irritable et très susceptible, il explose comme le bouchon d'une bouteille de champagne. Au moindre regard de travers, à la plus petite plaisanterie, même anodine, il jette feu et flammes.

Mais si, en dehors de son pays, il est d'un commerce assez difficile, chez lui il est tout à fait intraitable. Les Hellènes sont divisés en autant de partis et de clans qu'il y a d'îles dans la mer Egée ou la mer de Candie.

Dans chaque village et même la plus modeste bourgade, il existe deux factions principales : les « Os » et les « Is ». Si Timbrakis ou Palabris sont libéraux, nécessairement Protopoulos ou Philopoulos seront monarchistes; ou inversement, bien entendu, suivant les provinces et les latitudes.

En faisant toutefois abstraction des nuances innombrables, deux opinions, deux grands courants la divisent : l'esprit libéral, ententophile; l'esprit conservateur et monarchiste, germanophile. La Grèce ancienne — l'Attique, le Péloponèse — est conservatrice. La nouvelle — la Macédoine, Salonique, les îles — est libérale.

L'histoire de la Grèce depuis vingt ans est celle de la lutte entre ces deux partis, acharnés l'un contre l'autre, et entre deux hommes : le roi Constantin, qui domine la politique de son parti, même après sa mort survenue en 1923, et le grand Crétois Venizelos.

Lorsque la guerre éclata, après une neutralité douteuse et équivoque, Constantin, le beau-frère de Guillaume II, prit aussi nettement position contre les alliés qu'il le pouvait et saisit la première occasion, en 1916, pour abandonner aux Bulgares, sans coup férir, Cavalla, et les forts de Ruppel et de la Strouma.

Venizelos débarque alors à Salonique et y fonde avec l'amiral Coundouriottis et le général Danglis un triumvirat qui réorganise l'armée grecque et la place à côté des Serbes et des Français dans la lutte contre Bulgares et Germains.

Le 12 juillet 1917, sous la pression de M. Jonnart, Constantin abdique et Venizelos rentre à Athènes, prêt à soutenir son nouveau souverain, le deuxième fils de Constantin, Alexandre Ier.

Mais celui-ci, qui a consenti à lui laisser la direction des affaires publiques, meurt brusquement en octobre 1920 dans sa résidence de Tatoï, victime de la morsure d'une guenon familière. Constantin, plébiscité, rentre à Athènes le 19 décembre, follement acclamé, et Venizelos reprend le chemin de l'exil.

C'est entre ces diverses alternatives, qui eurent, du reste, de nombreux lendemains, que se produisit le drame de la gare de Lyon que je veux narrer.

M. Venizelos regagnait son pays les mains pleines de succès prestigieux et positifs, ayant réussi à faire consacrer par tous, même par le Turc, le triomphe de l'hellénisme, et doublé le territoire de la patrie.

Il avait profité de son séjour en France pour préparer la régularisation du mariage morganatique qui unissait le roi Alexandre à Mme Matos, une Grecque d'une grande beauté qui avait fixé sa résidence à Paris et, d'accord avec lui, le roi était venu la voir.

Le hasard fit que, un soir, j'assistai, dans les jardins du *Madrid*, à un dîner qu'il donnait en son honneur.

De la place que j'occupais, à côté de la table royale, je pus admirer la pureté incomparable des traits de cette jeune femme, l'élégance hautaine et la raideur bien constantinienne de son époux.

Ils paraissaient tous deux heureux de vivre et de pouvoir enfin réaliser leur rêve qu'un stupide accident allait hélas ! interrompre, quelques semaines après...

M. Venizelos qui, dans cette affaire matrimoniale, avait montré la plus grande abnégation personnelle, puisqu'il eût de beaucoup préféré que son roi épousât une princesse anglaise ou roumaine, rentrait donc auréolé de gloire et de succès, et il semblait bien que des honneurs exceptionnels dussent l'attendre à Athènes.

Mais le parti de Constantin veillait. Loin de diminuer, il avait pris depuis quelque temps une importance nouvelle. Tous ceux que Venizelos avait justement révoqués, fonctionnaires et officiers, germanophiles et constantiniens, refugiés dans leur place d'armes du Péloponèse, conspiraient ouvertement contre lui, et avaient envoyé de nombreux émissaires en Suisse, où le roi Constantin tenait cercle politique et s'entourait d'une véritable petite cour.

On n'ignorait rien de tout cela en haut lieu et on avait multiplié les précautions pour protéger le grand homme d'Etat grec à son départ à la gare de Lyon, fixé au jeudi 12 août 1920, à vingt heures.

Non seulement j'avais considérablement renforcé le service d'ordre, mais il avait été décidé que, pour dépister des agresseurs éventuels, Venizelos ne passerait pas par la porte d'entrée principale, sur la façade, mais par celle des bagages qui donne sur le grand hall d'arrivée, du côté de la rue de Bercy, et ne serait salué par les officiels que sur le quai, devant son wagon même.

A vingt heures précises, il arriva; mais à peine avait-il mis le pied dans la salle des bagages que les balles sifflèrent à ses oreilles.

A la première détonation, bientôt suivie de plusieurs autres, je m'étais élancé dans cette direction.

Dès que j'eus franchi le seuil, j'aperçus deux hommes armés de brownings se tenant l'un près de la porte d'entrée du hall, l'autre à proximité du portillon donnant accès sur le quai.

Placés ainsi qu'ils l'étaient, les assassins qui avaient dû étudier les lieux ne devaient pas manquer leur victime, prise *entre deux feux* dès son entrée dans la salle.

Et cependant M. Venizelos y avait échappé, puisque je l'apercevais au même moment fuyant entre les parallèles des bagages, tantôt disparaissant derrière elles lorsque les revolvers claquaient, tantôt se relevant à moitié, le dos courbé, pour gagner du terrain en avant, comme un lièvre traqué qui s'embusque un instant pour éviter la poursuite et qui repart en rasant le sol dès l'approche des chiens.

D'un saut, franchissant les plates-formes, je rejoignis M. Venizelos qui, juste à ce moment, blessé sans doute par les deux derniers coups de feu, s'affalait et ne bougeait plus.

L'officier de marine Tsérépis faisait, avec arrogance, l'apologie de son geste.

Après un moment de stupeur, tous les assistants, gardes, gardiens, employés de chemin de fer ou d'octroi, voyageurs, avaient sauté sur les assassins. Désarmés sur-le-champ, ils furent copieusement rossés par le public dont la fureur était indicible. Nous eûmes toutes les peines du monde à les lui arracher des mains, et c'est en bien piteux état qu'ils furent conduits au commissariat des Quinze-Vingts, rue Traversière...

■ ■ ■

Au commissariat, où je me rendis après le départ de Venizelos pour la maison de santé, j'assistai à l'interrogatoire des deux meurtriers qui n'avaient vraiment plus figure humaine, mais qui regardaient fièrement et superbement les enquêteurs sans baisser les yeux.

C'étaient deux officiers : le lieutenant de génie Kyriakis, et l'officier de marine Tsérépis, deux hommes à peu près de même taille, de même allure et de même âge, vingt-sept ans, petits, maigres, le teint olivâtre et des yeux de braise brûlant au fond d'un visage osseux.

Leur interrogatoire fut très mouvementé. Ils étaient d'une arrogance sans pareille, haussant les épaules lorsqu'on leur parlait de leur victime, et ne cachant pas leur dépit de l'avoir ratée. Ils firent une apologie de Constantin et traitèrent Venizelos de traître à la patrie, en annonçant sa chute prochaine. Nous avions en face de nous deux fanatiques déchaînés, prêts à recommencer à la première occasion. Et cette scène nous en apprit long sur le véritable esprit de la Grèce, que nous nous imaginions volontiers attachée désormais à la cause de la France, après avoir abjuré ses erreurs et abattu ses faux dieux.

Hélas ! en effet, moins de deux mois après, la prédiction d'aspect plutôt paradoxal de ces deux forcenés se vérifiait de point en point.

M. Venizelos, de constitution robuste et peu grièvement atteint, du reste, par un hasard providentiel, après avoir servi de cible vivante, se rétablit très vite et joua le rôle que l'on connaît dans les destinées de la nouvelle Grèce agrandie, tour à tour misérable, proscrit ou puissant ministre, éternel champion de la liberté et de l'hellénisme, toujours adoré par son parti, toujours haï par l'autre.

Encore une fois, cette année même, il vient de succomber aux coalitions et aux intrigues politiques. Le ministère Tsaldaris a remplacé le ministère Venizelos. Et, tout récemment, le 7 juin 1933, il vient d'échapper providentiellement aux balles d'assassins qui l'ont poursuivi pendant plusieurs kilomètres, sur la route de Kiphyssia à Athènes, en exécutant contre sa voiture un feu roulant qui blessa grièvement sa femme et tua deux de ses gardes de corps sans l'atteindre ! Que lui réserve demain ?...

G. FARALICQ.

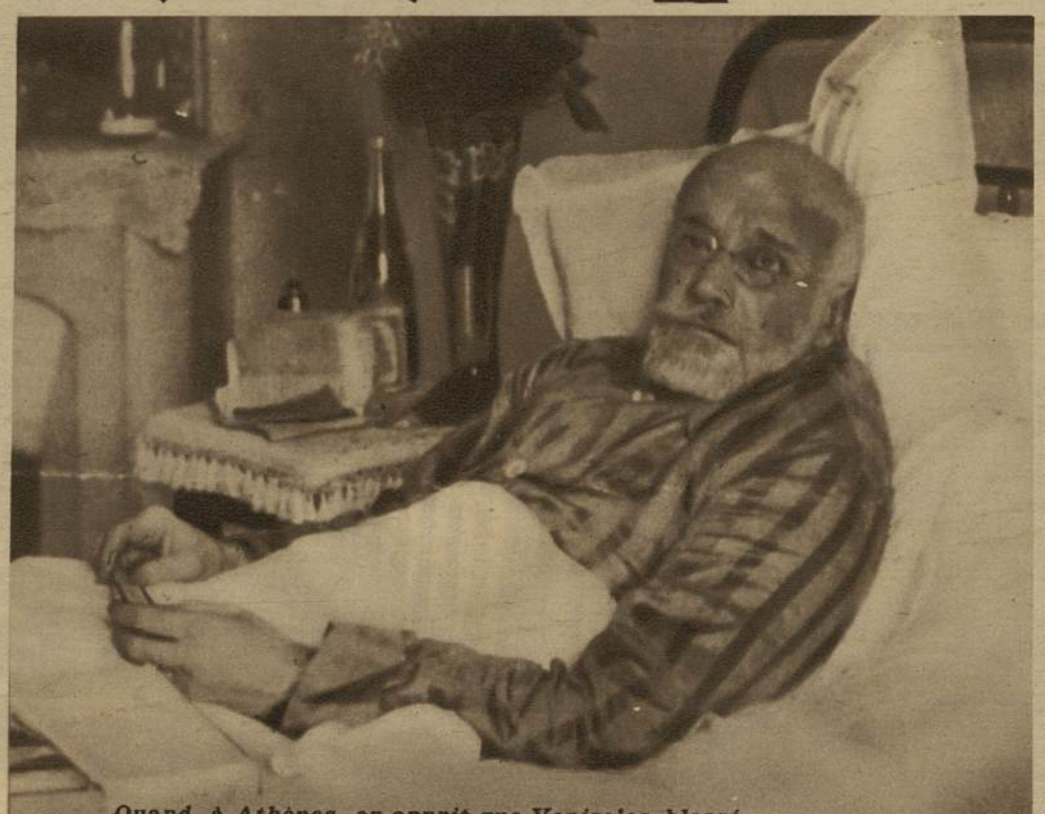

Quand, à Athènes, on apprit que Venizelos, blessé, devait garder la chambre (ci-dessus), *une foule énorme se précipita à l'église métropolitaine pour y faire des prières en faveur du leader libéral.*

L'auto criblée de balles de Venizelos et (à gauche et à droite) *ses deux gardes de corps qui furent tués par les fanatiques*

le dernier né...!

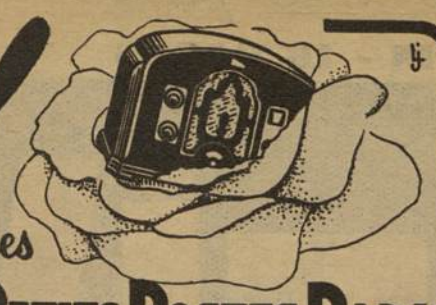

des

PETITS POSTES RADIO

AMERICAINS

TOUS LES ULTIMES PERFECTIONNEMENTS
AVEC EN PLUS
CADRAN LUMINEUX
CHANGEMENT DE TONALITÉ
ET LES FAMEUSES LAMPES
CUNNINGHAM 1er CHOIX

PRIX DE LANCEMENT

995 frs

INNOVATION

104, CHAMPS-ÉLYSÉES

15 fr. Le 100 adr. et gr. gains 2 sexes. Ecr. LABORATOIRE DE PROVENCE, H., à Marseille.

COPIE A LA MAIN listes d'adresses et 9 fr. par pièce, gains illimités à corresp. 2 sexes. Ecrire Etablissements I. SALCO, Lyon.

A VENDRE

POSTE KERA-BRODIN MODERNE, 4 LAMPES
sur secteur alternatif, avec radio-diffuseur
PRIX INTÉRESSANT
S'adresser n° M. D. 35, rue Madame
ou téléphoner à MON 05-59.

Vient de paraître:

nrf

Tirage unique

ANDRÉ MAUROIS

CHANTIERS AMÉRICAINS

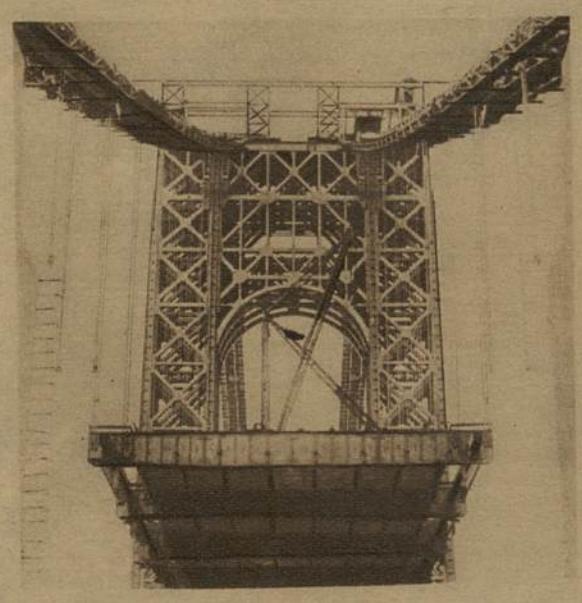

LIBRAIRIE GALLIMARD

Cinquième Edition

Où va l'Amérique ?

Un volume illustré de nombreuses photographies. Tirage unique. . . . . 10 fr.

(Il n'y aura pas de réimpression)

Sans rien payer d'avance demandez-nous

14 MOIS DE CRÉDIT
28 VOLUMES RELIÉS

LES ŒUVRES DE GEORGES OHNET

le Grand Romancier Français

Le **MAITRE DE FORGES, SERGE PANINE** la **GRANDE MARNIÈRE** sont les romans les plus connus de **GEORGES OHNET**, ce sont des chefs-d'œuvre, mais il faudrait citer presque tous les titres des ouvrages de ce romancier puissant, dont plusieurs ont été couronnés par l'Académie Française, pour nommer ceux qui sont captivants et qui doivent être lus.

Les 28 volumes de notre édition sont fort bien présentés, dans une reliure de bibliothèque luxueuse et élégante, en cuir fauve, avec titres et ornements au dos, gravés spécialement pour l'ouvrage.

La série entière est livrable immédiatement au complet, et elle a sa place marquée à chaque foyer, où, grâce aux facilités de payement accordées, elle sera par sa belle apparence un ornement de plus, en même temps qu'un trésor de lectures agréables et passionnantes.

DÉTAIL DES 28 VOLUMES :

LE MAITRE DE FORGES. — SERGE PANINE. — LA GRANDE MARNIÈRE. — LE DOCTEUR RAMEAU. — DETTE DE HAINE. — VOLONTÉ. — LES DAMES DE CROIX MORT. — LE CURÉ DE FAVIÈRES. — LISE FLEURON. — LA DAME EN GRIS. — DERNIER AMOUR. — LE LENDEMAIN DES AMOURS. — LA COMTESSE SARAH. — L'AME DE PIERRE. — NEMROD ET Cie. — AU FOND DU GOUFFRE. — LA CONQUÉRANTE. — LA TÉNÉBREUSE. — L'AMOUR COMMANDE. — LE DROIT DE L'ENFANT. — GENS DE LA NOCE. — L'INUTILE RICHESSE. — VIEILLES RANCUNES. — LE MARCHAND DE POISON. — LA MARCHE A L'AMOUR. — LE ROI DE PARIS — LE CRÉPUSCULE. — LE REVENANT

Notice détaillée gratis sur demande

Le prix de la série des 28 volumes reliés, **390** fr., peut être réglé pour la France en *13 versements mensuels de.....* **30 FRANCS** *payables après réception*, ou *au comptant net :* **350** *francs.*

BULLETIN à envoyer signé ou copié à

DÉTECTIVE-PUBLICITÉ, 35, rue Madame, Paris (VIe)

Veuillez m'adresser, franco en France, les **ŒUVRES DE GEORGES OHNET** en 28 volumes reliés, au prix de **390** francs que je payerai **30** francs par mois. *Ou* au comptant : **350** francs ci-joints, *ou* contre remboursement.

Nom et prénom

Profession *Domicile*

SIGNATURE

DES MEUBLES QUI MEUBLENT

(N° 129 du catal.) Chambre moderne bombée "Granlux", ronce noyer vernie, 1 armoire à glace larg. 1 m. 50, 3 portes ouvrantes, côtés bombés ; 1 lit de milieu larg. 1 m. 50, grand et petit dossier corbeille ; 1 table liseuse bombée marbre. Complète . . . . . **2.500 F**

● (N° 110 du catal.) Salle à manger moderne "Miquette", chêne massif ciré patiné, sculpté masse ; 1 grand buffet argentier 5 portes ouvrantes, glace crédence ; 1 table coins ronds à allonges et chaises assorties. Complète, *sacrifiée à* **1.195 F**

● Divan-lit "Labor" transformable 2 accotoirs mobiles, literie complète, recouvert riche velours ou soierie teintes mode. *Sacrifié à* **195 F**

● Fauteuil moderne "Libéria" recouv. riche velours ou soierie teintes mode, valeur réelle 395 frs. *Sacrifié à* **150 F**

GALERIES BARBÈS

55, Boulevard Barbès - PARIS (18e)

(Ne pas confondre : Coin Rue Labat)

Succursales : **LE HAVRE** 19, Rue du Chillou ■ **LILLE** 114, Rue Nationale
MARSEILLE 11, Rue Montgrand ■ **NANTES** 33, Rue de Strasbourg ■ **TOULOUSE** 10, Rue St-Pantaléon

DEMANDEZ NOTRE ALBUM GRATUIT

BON à découper et à faire parvenir aux **GALERIES BARBÈS** pour recevoir gratuitement : 1° L'Album général d'ameublement. 2° L'Album de literie, divans, cosys et mobiliers sacrifiés.

Rayer la mention inutile. 276

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS « ZED » R. C. Seine n° 237.040 B — *Le gérant :* CHARLES DUPONT — Imp. HELIOS-ARCHEREAU 39, rue Archereau, Paris. — 1933.

Le premier hebdomadaire des faits-divers

6e Année - N° 261 — 1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES — 26 Octobre 1933

DÉTECTIVE

Terre de crimes

Après la mort suspecte de Mme Hubinet, Mlle Dutel fut trouvée étranglée dans sa cuisine. Et ces drames en font ressurgir d'autres qui, tous, ensanglantèrent la région de St-Leu-en-Forêt.

(Lire, pages 4 et 5, la sensationnelle enquête de notre collaborateur Emmanuel Car.)

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO : **Le « cas » Nozières,** par Maggie Guiral. — **Kilomètre 13,** par Léon Ferrandez. — **Souvenirs d'un "chien écrasé",** par Alain Laubreaux. **Confession d'un geôlier,** par Pierre La Mazière. — **Le retour de l'évadé,** par Marcel Montarron. — **Les fanatiques,** par G. Faralicq.